

**Programme d'apprentissage  
en milieu de travail**

**Ouvrière ou ouvrier en  
production laitière**

**Guide du compagnon  
ou de la compagne**

EQ-5065-01 (01-2010)

---

**Octobre 2008**  
Mise à jour mai 2009

Ce document a été réalisé par AGRICarrières, le Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole, grâce au soutien technique et financier d'Emploi-Québec et de la Commission des partenaires du marché du travail et à partir de la norme professionnelle du métier d'ouvrière ou ouvrier en production laitière dans le but de préciser les compétences à maîtriser pour la qualification professionnelle dans ce métier.



---

## ÉQUIPE DE CONCEPTION

<b>Responsable du projet</b>	Hélène Varvaessos, agr. Directrice générale AGRICarrières, le Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole
<b>Coordination du projet</b>	Aline Grenier, agr. Coordonnatrice à la formation et à l'apprentissage AGRICarrières, le Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole
<b>Recherche et rédaction</b>	Pierre-Paul Racicot Consultant en formation professionnelle Formation Pro FP
<b>Conseiller technique</b>	Alain Côté Technicien agricole Valacta
<b>Collaboration</b>	Richard Masson Louis Dionne Monique Deschênes Oumar Touré Conseillers Direction du développement des compétences et de l'intervention sectorielle Commission des partenaires du marché du travail

## REMERCIEMENTS

AGRIcarrières tient à remercier de façon particulière les productrices et les producteurs ainsi que les employées et employés agricoles des diverses régions du Québec qui ont bien voulu se déplacer et consacrer généreusement de leur temps pour collaborer à l'une ou l'autre des étapes de la mise à jour de cette norme professionnelle pour le métier d'ouvrière ou ouvrier en production laitière.

Nous exprimons également notre gratitude envers les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ces travaux, que ce soit à titre d'experte, d'expert, d'intervenante ou d'intervenant dans le secteur agricole.

Nous remercions enfin tout particulièrement MM. Bruno Letendre et Gilbert Rioux, représentants de la Fédération des producteurs de lait du Québec, pour leur précieuse contribution à l'ensemble des travaux d'élaboration de la norme professionnelle.

## LISTE DES REPRÉSENTANTES ET REPRÉSENTANTS DU MILIEU AYANT PARTICIPÉ AUX TRAVAUX D'ÉLABORATION DE LA NORME PROFESSIONNELLE

### MEMBRES DU SOUS-COMITÉ FORMATION ET APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL

- ~ Mme Martine Mercier, présidente d'AGRIcarrières
- ~ M. André Mousseau, vice-président d'AGRIcarrières
- ~ M. Richard Maheu, président de la Fédération régionale de l'UPA Outaouais-Laurentides et administrateur d'AGRIcarrières
- ~ M. Gilbert Rioux, Fédération des producteurs de lait du Québec et administrateur d'AGRIcarrières
- ~ M. Denis Roy, trésorier et directeur des finances et technologies à la Confédération de l'Union des producteurs agricoles et administrateur d'AGRIcarrières
- ~ Mme Hélène Varvaessos, directrice générale d'AGRIcarrières

### LISTE DES PERSONNES CONSULTÉES

#### ***Groupe de travail d'élaboration et de validation, région du Centre-du-Québec***

- ~ M. Jean Noël Pépin, producteur, Ferme de Warwick, Warwick
- ~ M. Yves Mathieu, vacher, ferme Girelou, Saint-Wenceslas
- ~ M. Mario Lemire, vacher, ferme Exploit, Baie-du-Febvre
- ~ M. Jean-Luc Boisclair, producteur, ferme Val-des-Bois, Sainte-Perpétue
- ~ M. Alain Laroche, producteur, ferme Laroche, Saint-Albert
- ~ M. René Bergeron, producteur, ferme Bergeron, Saint-Samuel-de-Horton
- ~ M<sup>me</sup> Lucie Bélanger, ouvrière, Lactobourg, Saint-Célestin
- ~ M. André Labbé, responsable du Centre d'emploi agricole, UPA Centre-du-Québec

***Groupe de travail de validation, régions de Lévis, Bellechasse, Beauce, Côte-du-Sud, Mauricie***

- ~ M<sup>me</sup> Yolande Brousseau, productrice, ferme Rayo inc., Saint-Patrice-de-Beaurivage
- ~ M<sup>me</sup> Donaleen Lagrange, productrice, ferme Lagmel et Fils inc., Saint-Isidore
- ~ M. Guillaume Mercure, ouvrier, ferme Jean Labrie inc., Saint-Pascal
- ~ M. Éric Bouchard, ouvrier, ferme Pittet, Saint-Tite
- ~ M. Julien Gagnon, ouvrier, ferme Optimus, Lotbinière
- ~ M. Frédérick Pelletier, ouvrier, ferme 9099-3189 inc., La Durantaye
- ~ M. Tommy Roy, ouvrier, ferme Yvon Lachance et fils, Courcelles
- ~ M. Jacques Fortin, ouvrier, ferme Réal Roy et fils, Saint-Georges
- ~ M. Simon Ruel, ouvrier, ferme Carlin inc., Pintendre
- ~ M. Philippe Fontaine, ouvrier, ferme Léonard Morin, Sainte-Claire
- ~ M. Dominique Bouchard, ouvrier, ferme des Chutes, Saint-Étienne
- ~ M. Réal Blais, producteur, ferme Algeria inc., Saint-Henri-de-Lévis

***Groupe de travail de validation, régions de Valleyfield, Saint-Hyacinthe, Estrie***

- ~ M. Marco Pouliot, ouvrier, ferme Mario Parent inc., Sainte-Martine
- ~ M. Pascal Gazaille, ouvrier, ferme Beaudry inc., Saint-Alphonse-de-Granby
- ~ M. Mathieu Lafleur, ouvrier, ferme Tremco, Windsor
- ~ M. David Gagnon, ouvrier, ferme Belvallée, Saint-Marc-sur-Richelieu
- ~ Mme Johanny Perreault, productrice, ferme Angil inc., Sainte-Mélanie
- ~ M. Guy Landry, ouvrier, ferme 236 inc., Saint-Louis-de-Gonzague
- ~ M. Charles Couturier, ouvrier, ferme Iceberg, Saint-Stanislas-de-Koska

***Membres du conseil d'administration de la Fédération des producteurs de lait du Québec***

- ~ M. Marcel Groleau, producteur, président de la Fédération des producteurs de lait du Québec (FPLQ), Thetford Mines
- ~ M. Gilbert Perreault, producteur, 1<sup>er</sup> vice-président de la FPLQ, Sainte-Mélanie (Lanaudière)
- ~ M. Bruno Letendre, producteur, 2<sup>e</sup> vice-président de la FPLQ, Saint-Georges-de-Windsor (Estrie)
- ~ M. Pierre Lampron, producteur, Saint-Boniface, région de la Mauricie
- ~ M. Gilles A. Michaud, producteur, Kamouraska, région de la Côte-du-Sud
- ~ M. Normand Barriault, producteur, Carleton, région de la Gaspésie–Les Îles
- ~ M. Réal Gauthier, producteur, Sainte-Anne-des-Plaines, région de l'Outaouais-Laurentides
- ~ M. Denis Morin, producteur, Sainte-Élisabeth-de-Warwick, région du Centre-du-Québec
- ~ M. Gabriel Rancourt, producteur, Sainte-Rose-de-Pouliaries, région de l'Abitibi-Témiscamingue
- ~ M. André Campeau, producteur, Courcelles, région de la Beauce
- ~ M. Gilbert Rioux, producteur, Saint-Simon-de-Rimouski, région du Bas-Saint-Laurent
- ~ M. Daniel Côté, producteur, Saint-Bruno, région du Saguenay–Lac-Saint-Jean
- ~ M. Pierre Thibault, producteur, Upton, région de Saint-Hyacinthe
- ~ M. Maurice Montcalm, producteur, Saint-Louis-de-Gonzague, région de Saint-Jean–Valleyfield

# Table des matières

PRÉSENTATION.....	1
LE PROGRAMME D'APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL ET LE COMPAGNON OU LA COMPAGNE D'APPRENTISSAGE .....	3
Le Programme d'apprentissage en milieu de travail .....	3
Le compagnon ou la compagne d'apprentissage .....	3
LE CARNET D'APPRENTISSAGE.....	5
Les compétences visées .....	5
Le tableau synthèse des éléments de la compétence .....	5
Le plan individuel d'apprentissage .....	5
La liste des entreprises et les renseignements sur l'employeur.....	5
LE RÔLE ET LES RESPONSABILITÉS DU COMPAGNON OU LA COMPAGNE D'APPRENTISSAGE	7
Le rôle du compagnon ou de la compagne d'apprentissage .....	7
Les responsabilités du compagnon ou de la compagne d'apprentissage .....	7
Recommandations .....	7
LES CINQ PRINCIPES À RETENIR POUR FACILITER L'APPRENTISSAGE.....	9
1. L'apprentie ou l'apprenti n'apprend que par elle-même ou lui-même.....	9
2. Chaque apprentie ou apprenti apprend à son propre rythme.....	9
3. L'apprentie ou l'apprenti veut s'assurer de la pertinence d'un apprentissage avant de s'y engager.....	9
4. L'apprentie ou l'apprenti apprend et retient mieux quand elle ou il se sent responsable de sa formation.....	9
5. L'apprentie ou l'apprenti apprend en se référant à ses expériences.....	10
LES QUATRE ÉTAPES AFIN DE MOTIVER L'APPRENTIE OU L'APPRENTI .....	11
1. Évaluer les compétences acquises.....	11
2. Valoriser l'apprentie ou l'apprenti .....	11
3. Critiquer en précisant les points à améliorer .....	12
4. Encourager l'apprentie ou l'apprenti .....	12
L'ÉVALUATION DE L'APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL .....	13
L'évaluation en cours d'apprentissage .....	13
Le suivi du Programme d'apprentissage en milieu de travail .....	13
RECOMMANDATIONS POUR L'APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL .....	15
RECOMMANDATIONS POUR L'ENSEMBLE DES MODULES.....	17
Santé et sécurité au travail.....	17
Méthodes de travail.....	17
Qualités personnelles.....	17
Non-discrimination envers les femmes.....	17
Progression des apprentissages.....	17
Vitesse d'exécution de la tâche .....	18
Démarche d'évaluation.....	18

RECOMMANDATIONS APPLICABLES À CHACUN DES MODULES ..... 19

MODULES DES COMPÉTENCES ESSENTIELLES.....21

~ Module 1	Être capable d'assurer l'alimentation du troupeau laitier .....	23
~ Module 2	Être capable de réaliser les opérations reliées à la reproduction du troupeau laitier .....	31
~ Module 3	Être capable d'appliquer des soins d'hygiène et de santé du troupeau laitier .....	37
~ Module 4	Être capable d'exécuter la traite des vaches .....	47
~ Module 5	Être capable d'appliquer des techniques de régie de troupeau laitier .....	57
~ Module 6	Être capable d'assurer la propreté des aires de production laitière .....	69

MODULES DES COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES ..... 77

~ Module 7	Être capable d'effectuer des travaux mineurs d'entretien des équipements de production .....	79
~ Module 8	Être capable d'effectuer des travaux mineurs d'entretien des systèmes des bâtiments .....	87
~ Module 9	Être capable d'utiliser un tracteur agricole .....	95
~ Module 10	Être capable de participer aux travaux reliés aux cultures .....	103
~ Module 11	Être capable d'effectuer des travaux mineurs d'entretien de la Machinerie agricole .....	113

---

# Présentation

Le présent document s'adresse aux compagnons ou compagnes d'apprentissage qui, dans les entreprises, accueillent et supervisent des apprenties ou des apprentis dans le cadre du Programme d'apprentissage en milieu de travail instauré par Emploi-Québec.

Le guide à l'intention du compagnon ou de la compagne d'apprentissage donne des indications et des suggestions sur le déroulement de la formation en entreprise.

En tout temps, le compagnon ou la compagne d'apprentissage peut communiquer avec le ou la responsable de l'apprentissage à Emploi-Québec pour compléter les renseignements contenus dans ce document et obtenir des réponses à ses questions.

La première partie rappelle au compagnon ou à la compagne d'apprentissage les grandes lignes du Programme d'apprentissage en milieu de travail, dont son rôle, ses responsabilités et les attitudes à démontrer en formation.

La seconde partie soumet des recommandations et des suggestions valables pour l'apprentissage de l'ensemble des modules du carnet d'apprentissage.

Nous vous invitons à lire ce document avant de commencer la supervision des apprentissages en milieu de travail. Votre volonté de prendre les moyens pour permettre l'accroissement des compétences est un gage d'excellence pour l'entreprise.

# **LE PROGRAMME D'APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL ET LE COMPAGNON OU LA COMPAGNE D'APPRENTISSAGE**

## **Le Programme d'apprentissage en milieu de travail**

Le Programme d'apprentissage en milieu de travail auquel vous vous associez est un mode de formation en entreprise. D'une part, l'individu acquiert la maîtrise d'un métier au moyen d'une intégration organisée dans un milieu de travail sous la direction d'une personne, le compagnon ou la compagne d'apprentissage, exerçant déjà avec compétence ce métier. D'autre part, cet apprentissage en milieu de travail peut être complété, au besoin, par une formation hors production en établissement d'enseignement scolaire ou ailleurs, pour l'acquisition de compétences techniques et professionnelles pertinentes.

L'objectif du Programme d'apprentissage en milieu de travail est d'offrir à l'apprentie ou à l'apprenti un processus structuré et organisé de formation professionnelle propre à développer les compétences recherchées par le marché du travail. L'ensemble des dispositions relatives à la structure et à l'organisation de l'apprentissage au sein du Programme d'apprentissage en milieu de travail permet :

- ◇ de déterminer les compétences à acquérir en fonction des exigences du métier;
- ◇ d'élaborer un plan individuel d'apprentissage qui tient compte des besoins professionnels de l'apprentie ou apprenti mis en situation d'apprendre, tant en production que hors production;
- ◇ d'établir une entente relative aux compétences à acquérir en entreprise;
- ◇ d'offrir un suivi structuré des apprentissages, à la fois par le compagnon ou la compagne d'apprentissage de l'entreprise et par le représentant d'Emploi-Québec;
- ◇ de reconnaître les compétences acquises en cours d'apprentissage.

## **Le compagnon ou la compagne d'apprentissage**

Réussir cette démarche d'apprentissage en entreprise est un « art ». Le compagnon ou la compagne d'apprentissage est l'artisan ou l'artisane de cette réussite et possède les qualités permettant de mener à bien cette tâche.

Vous êtes non seulement une personne d'expérience, apte à communiquer, mais aussi quelqu'un de reconnu dans son milieu de travail pour son bon jugement et sa maturité.

En production, vous êtes un maître pour l'apprentie ou l'apprenti. C'est vous qui préparez le travail à exécuter, qui suivez l'exécution, qui contrôlez la qualité du produit ou du service au fur et à mesure de la production selon les spécificités d'une clientèle à satisfaire.

Qui plus est, comme l'expérience le démontre, la personne qui accepte ce rôle en retire de nombreux avantages pour elle-même. Cette personne :

- ◇ développe son intérêt professionnel;
- ◇ a le désir de parfaire son métier;
- ◇ développe son sens des responsabilités;
- ◇ accroît sa confiance en elle.



## **LE CARNET D'APPRENTISSAGE**

Le carnet d'apprentissage est l'outil indispensable du compagnon ou de la compagne d'apprentissage. Il rassemble les différents renseignements nécessaires à l'organisation des apprentissages et constitue l'unique document où sera consigné le détail des compétences professionnelles acquises en milieu de travail. Le carnet comprend :

### **Les compétences visées**

Afin de préciser les compétences à maîtriser en milieu de travail, le carnet présente les éléments d'apprentissage regroupés sous forme de modules. Chaque module correspond à une compétence ou à un regroupement de tâches à exécuter en milieu de travail.

Les modules sont présentés de façon identique. Dans chacun d'eux figurent :

- ◇ la compétence visée;
- ◇ les attitudes et comportements professionnels;
- ◇ le contexte dans lequel l'apprentissage est réalisé;
- ◇ les conditions d'évaluation;
- ◇ les critères qui permettent de juger de l'atteinte de la compétence.

### **Le tableau synthèse des éléments de la compétence**

Le tableau synthèse renvoie aux modules et donne une vue d'ensemble des compétences qui ont fait l'objet d'analyses à des fins d'apprentissage.

À l'aide de ce tableau-synthèse, vous pouvez déterminer concrètement les besoins qui feront l'objet d'une entente relative à l'apprentissage.

### **Le plan individuel d'apprentissage**

Grâce aux renseignements contenus dans le carnet, soit les compétences visées, le tableau-synthèse, l'apprentie ou l'apprenti peut se situer en regard du métier, se donner un plan individuel d'apprentissage et suivre de façon systématique la progression de son apprentissage réalisé en milieu de travail et, au besoin, en établissement scolaire.

### **La liste des entreprises et les renseignements sur l'employeur**

Liste fort utile, car elle permet de suivre le cheminement de l'apprentie ou apprenti à travers les divers lieux d'apprentissage où s'effectuera, s'il y a lieu, sa qualification.

## **LE RÔLE ET LES RESPONSABILITÉS DU COMPAGNON OU DE LA COMPAGNE D'APPRENTISSAGE**

### **Le rôle du compagnon ou de la compagne d'apprentissage**

Le compagnon ou la compagne d'apprentissage a pour rôle d'assurer la formation et l'encadrement nécessaires à l'apprentie ou l'apprenti inscrit au Programme d'apprentissage en milieu de travail ainsi que de collaborer avec la représentante ou le représentant d'Emploi-Québec au succès du programme d'apprentissage.

### **Les responsabilités du compagnon ou de la compagne d'apprentissage**

Les responsabilités du compagnon ou de la compagne d'apprentissage sont :

- ◇ d'accueillir l'apprentie ou l'apprenti dans le milieu du travail, s'il y a lieu, et de l'informer sur le fonctionnement de l'entreprise;
- ◇ de s'assurer de sa compréhension des règles de santé et de sécurité en vigueur dans l'entreprise;
- ◇ de montrer et de superviser les gestes professionnels de l'apprentie ou de l'apprenti;
- ◇ d'évaluer la maîtrise des tâches;
- ◇ d'attester, par sa signature, les compétences acquises;
- ◇ d'informer la représentante ou le représentant d'Emploi-Québec de l'évolution de l'apprentie ou de l'apprenti en regard de son apprentissage.

### **Recommandations**

Au début de l'apprentissage, il est important d'apporter une attention particulière à l'accueil en établissant dès le départ une bonne relation entre vous et l'apprentie ou l'apprenti. Aussi est-il recommandé qu'une rencontre s'effectue pour une compréhension commune du programme d'apprentissage.

Les points traités lors de ce premier contact en présence de la responsable ou du responsable d'Emploi-Québec pourraient servir à :

- ◇ définir les rôles et les responsabilités dévolus à chacun;
- ◇ s'assurer de la bonne compréhension des apprentissages prévus au plan individuel d'apprentissage;
- ◇ présenter le plan du suivi tout en observant que l'atteinte de chaque compétence n'est pas soumise à une durée déterminée et que l'apprentissage de chaque tâche se fait dans l'ordre qui convient dans l'entreprise;
- ◇ rassurer l'apprentie ou l'apprenti sur sa capacité d'apprendre et atténuer ses craintes éventuelles relativement à l'évaluation des apprentissages et à l'attestation des compétences;
- ◇ répondre aux interrogations concernant la structure et le fonctionnement de l'entreprise ainsi que la santé et la sécurité au travail

## LES CINQ PRINCIPES À RETENIR POUR FACILITER L'APPRENTISSAGE

### Comment apprendre en travaillant?

Expliquons quelques principes pédagogiques pour faciliter votre tâche, qui est de montrer ou de superviser les gestes professionnels de l'apprentie ou l'apprenti.

#### 1. L'apprentie ou l'apprenti n'apprend que par elle-même ou lui-même.

Vous pouvez expliquer et procéder à des démonstrations. C'est une bonne façon de faire comprendre. Si vous ne faites que ça, vous n'avez pas montré votre métier. Montrer son métier, c'est faire accomplir, étape par étape, les gestes du métier. L'apprentie ou l'apprenti démontre sa compréhension par la maîtrise de ces gestes.

#### 2. Chaque apprentie ou apprenti apprend à son propre rythme.

Le temps requis pour comprendre une tâche et développer les habiletés propres à un métier varie d'une personne à l'autre. Si vous donnez le temps nécessaire à chacun pour apprendre, tous peuvent parvenir à la même compétence recherchée dans l'exercice d'une tâche.

#### 3. L'apprentie ou l'apprenti veut s'assurer de la pertinence d'un apprentissage avant de s'y engager.

Le compagnon ou la compagne d'apprentissage motive mieux quand, à l'aide du carnet d'apprentissage, il ou elle :

- ◇ présente ce que l'apprentie ou l'apprenti pourra exécuter comme travail après sa formation;
- ◇ explique les étapes à franchir;
- ◇ dévoile les moyens à prendre pour que l'apprentie ou l'apprentie maîtrise la tâche.

L'apprentie ou l'apprenti désire connaître le but à atteindre. D'où l'importance d'un plan individuel d'apprentissage qui illustre globalement la formation professionnelle.

#### 4. L'apprentie ou l'apprenti apprend et retient mieux quand elle ou il se sent responsable de sa formation.

En effet, c'est elle ou lui :

- ◇ qui apprend;
- ◇ qui doit maîtriser les compétences nouvelles;
- ◇ qui peut exprimer ses besoins.

L'apprentie ou l'apprenti préfère une formation ajustée à ses besoins professionnels mis en adéquation avec ceux de l'entreprise.

La répondante ou le répondant d'Emploi-Québec et le compagnon ou la compagne d'apprentissage conseillent dans l'apprentissage des compétences nouvelles.

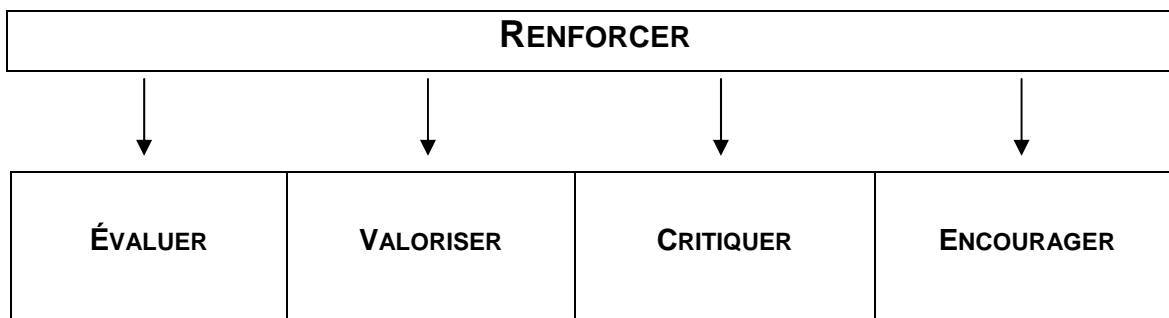
## **5. L'apprentie ou l'apprenti apprend en se référant à ses expériences.**

Nous croyons qu'il n'y a pas lieu de penser que l'adulte apprend moins que l'enfant. Il apprend tout aussi bien, mais à sa façon. Ainsi, c'est en se référant à ses expériences passées que l'apprentie ou l'apprenti choisit, parmi les savoirs nouveaux, ce qui mérite d'être retenu.

Quand vous faites appel au connu et au passé de l'adulte pour greffer un nouveau savoir, vous lui permettez de mieux intégrer l'apprentissage.

## LES QUATRE ÉTAPES AFIN DE MOTIVER L'APPRENTIE OU L'APPRENTI

À quels moyens devez-vous recourir pour motiver l'apprentie ou l'apprenti?



L'apprentie ou l'apprenti recherche chez vous :

- ◇ les attitudes positives;
- ◇ les gestes qui renforcent l'apprentissage.

Afin d'être positif et de renforcer les connaissances nouvelles, vous êtes appelé à suivre un processus en quatre étapes :

- ◇ évaluer les compétences acquises;
- ◇ valoriser l'apprentie ou l'apprenti;
- ◇ critiquer en précisant les points à améliorer;
- ◇ encourager l'apprentie ou l'apprenti.

### 1. Évaluer les compétences acquises

***Évaluer, c'est porter une appréciation sur l'apprentissage.***

Cette appréciation s'effectue en contrôlant chez l'apprentie ou l'apprenti l'une ou l'autre des acquisitions suivantes :

- ◇ l'utilisation des nouvelles connaissances dans le travail;
- ◇ les comportements professionnels dans les divers aspects du métier;
- ◇ la maîtrise du geste professionnel nouvellement acquis.

### 2. Valoriser l'apprentie ou l'apprenti

***Valoriser, c'est reconnaître les efforts et les résultats d'une personne.***

En vue d'assurer l'efficacité et la progression de l'apprentie ou l'apprenti, cette valorisation doit être positive et structurée. Elle doit :

- ◇ s'appuyer sur des faits concrets;
- ◇ s'exprimer par des exemples;
- ◇ souligner les habiletés maîtrisées.

### 3. Critiquer en précisant les points à améliorer

***Critiquer, c'est préciser les points faibles qu'il est possible d'améliorer.***

Cette critique doit représenter une expérience enrichissante pour l'apprentie ou l'apprenti. Pour être constructive, elle doit être présentée peu après le geste qui vient d'être fait.

Cette critique est constructive si elle sert de complément à l'apprentissage par :

- ◇ la détermination des points faibles;
- ◇ la présentation des bons exemples;
- ◇ la suggestion de moyens correctifs.

### 4. Encourager l'apprentie ou l'apprenti

***Encourager, c'est motiver quelqu'un à poursuivre sa formation.***

Afin que cet encouragement repose sur des faits concrets, vous devez :

- ◇ énumérer les éléments de compétence maîtrisés;
- ◇ signaler à la personne les conséquences qu'aura sa nouvelle formation pour l'entreprise;
- ◇ souligner l'efficacité obtenue au travail.

## **L'ÉVALUATION DE L'APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL**

Évaluer l'apprentissage, c'est mesurer les changements au travail apportés par l'apprentissage, pour mieux les juger et prendre les décisions qui s'imposent. Deux aspects de l'évaluation sont considérés ici, soit l'évaluation en cours d'apprentissage et le suivi du Programme d'apprentissage.

### **L'évaluation en cours d'apprentissage**

En cours d'apprentissage, vous et l'apprentie ou l'apprenti évaluez :

- ◇ les gestes à faire pour améliorer la maîtrise des tâches;
- ◇ les correctifs à apporter selon les difficultés éprouvées;
- ◇ l'atteinte des compétences décrites au carnet d'apprentissage.

Comme l'indique le carnet, les conditions et les critères d'évaluation permettent à tous les compagnons et à toutes les compagnes d'apprentissage de juger sur une même base l'atteinte de la compétence visée.

Si l'apprentie ou l'apprenti maîtrise un des éléments d'apprentissage, elle ou il passe à l'étape suivante. Si, par ailleurs, une difficulté survient, vous et l'apprentie ou l'apprenti devez rechercher les correctifs appropriés, réorganiser la démarche d'apprentissage et prolonger l'expérience jusqu'à la maîtrise de la tâche.

Étant donné que cette façon d'évaluer fait partie intégrante de l'apprentissage et qu'elle vous permet des ajustements en cours de route, l'on peut croire que ce procédé augmente l'efficacité de l'apprentissage en ne laissant rien au hasard.

En cours d'apprentissage, vous confirmez la réalisation satisfaisante de chacun des éléments d'apprentissage en apposant vos initiales. Grâce à des exercices constants, l'apprentie ou l'apprenti progresse jusqu'à ce qu'elle ou il puisse démontrer l'intégration de tous les éléments d'apprentissage et ainsi maîtriser la compétence.

**Toutes les signatures sont nécessaires pour confirmer l'atteinte de chacune des compétences.**

### **Le suivi du Programme d'apprentissage en milieu de travail**

Le suivi du Programme d'apprentissage en milieu de travail relève de la responsabilité d'Emploi-Québec. Celle-ci, pour réaliser ce suivi de façon efficace, évalue l'ensemble de la démarche, soit :

- ◇ la progression de l'apprentie ou de l'apprenti;
- ◇ le respect par le compagnon ou la compagne d'apprentissage des exigences liées à son rôle;
- ◇ le rôle et les responsabilités du compagnon ou de la compagne d'apprentissage;
- ◇ la correspondance entre la formation initiale et l'apprentissage en milieu de travail;
- ◇ le déroulement général de l'entente;

◇ la pertinence du Programme d'apprentissage en milieu de travail au regard des besoins.

Cette évaluation est délicate mais indispensable au développement harmonieux du programme d'intervention. Délicate puisqu'elle concerne des personnes responsables à divers titres. Indispensable parce que la rétroaction augmentera l'expertise des uns et des autres et permettra de réajuster le Programme d'apprentissage en milieu de travail.

Le compagnon ou la compagne d'apprentissage contribue à cet exercice par ses commentaires quant au processus, à la qualité des instruments, voire à l'adéquation des apprentissages en fonction des besoins exprimés au départ par les parties.



## RECOMMANDATIONS POUR L'APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL

Cette partie est un complément d'information pour l'apprentissage en milieu de travail. Elle constitue un document de référence à l'usage du compagnon ou de la compagne d'apprentissage.

Elle comprend différentes indications et suggestions destinées à vous venir en aide. Ces remarques peuvent, d'une part, vous aider à mieux saisir les compétences visées et, d'autre part, vous faciliter les tâches liées à l'encadrement de l'apprentie ou apprenti.

Par la suite, pour chacun des modules que comporte le carnet d'apprentissage, vous trouverez des explications et des outils pour le suivi de l'apprentissage.

### OUTILS COMPLÉMENTAIRES D'ACCOMPAGNEMENT

Ce sont le "carnet d'apprentissage" et le présent "guide du compagnon ou de la compagne" qui servent de base à la reconnaissance des compétences associées au certificat de qualification professionnelle et à l'attestation de compétences en référence à la norme professionnelle d'ouvrière ou d'ouvrier en production laitière. Les documents présentés ci-dessous sont complémentaires et non obligatoires à l'utilisation du carnet d'apprentissage et du guide du compagnon ou de la compagne.

Par ailleurs, **AGRIcarrières**, le Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole, a élaboré pour le compagnon ou la compagne d'apprentissage et l'apprentie ouvrière ou l'apprenti ouvrier en production laitière des outils d'accompagnement complémentaires pour les soutenir

#### ***Les outils d'accompagnement de l'apprentissage sont :***

##### **Le Manuel de compagnonnage en milieu de travail dans le secteur agricole pour le métier d'ouvrière ou ouvrier en production laitière**

Le Manuel de compagnonnage en milieu de travail dans le secteur agricole contient des suggestions et des outils détaillés à l'intention du compagnon d'apprentissage concernant la réalisation de toutes ses tâches dans le projet d'apprentissage d'ouvrière ou ouvrier en production laitière.

##### **Le Manuel de l'apprenti**

Le Manuel de l'apprenti contient du matériel lui permettant de mieux s'impliquer dans son projet d'apprentissage et l'incite à réfléchir sur sa participation et son engagement.

##### **La Trousse d'information technique**

Cette trousse contient de la documentation technique sur la santé et sécurité à la ferme. Elle inclut également le livre **Gérer la qualité du lait**, une excellente référence technique offerte gracieusement par la Fédération des producteurs du lait du Québec. La trousse est un outil qui s'adresse autant à l'apprentie ou l'apprenti qu'au compagnon d'apprentissage. Il est suggéré de la conserver à la ferme afin que les documents qu'elle contient puissent servir de référence sur les lieux de travail.

dans la réussite de ce projet d'apprentissage. **On peut se procurer ces documents auprès d'AGRIcarrières au numéro de téléphone 1-877-679-PAMT (7268).**

## RECOMMANDATIONS POUR L'ENSEMBLE DES MODULES

### Santé et sécurité au travail

Le rôle du compagnon ou de la compagne d'apprentissage est de s'assurer que l'apprentie ou l'apprenti connaît bien les règles de santé et sécurité au travail en vigueur dans l'entreprise et dans son secteur.

Pour prévenir les accidents et fournir un milieu agréable aux travailleuses et travailleurs, certaines règles générales sont appliquées dans les entreprises. Le compagnon ou la compagne d'apprentissage doit veiller à ce que l'apprentie ou l'apprenti prenne rapidement connaissance des règlements de l'entreprise pour éviter les accidents et favoriser l'acquisition de bonnes habitudes de travail au sein d'une équipe.

Le port d'un équipement individuel de protection par les travailleuses et travailleurs contribue à réduire les risques d'accidents. Le compagnon ou la compagne d'apprentissage doit veiller à ce que l'apprentie ou l'apprenti ait en sa possession tout l'équipement de protection nécessaire pour exercer son travail de manière sécuritaire. En ce qui concerne l'équipement de protection individuel, l'apprentie ou l'apprenti doit porter les vêtements protecteurs recommandés pour chaque situation de travail.

La machinerie utilisée en production laitière est complexe et peut présenter de nombreux risques pour une travailleuse ou un travailleur sans expérience. Une mauvaise utilisation peut causer des blessures et endommager l'équipement. Afin d'éviter les situations fâcheuses, le compagnon ou la compagne d'apprentissage doit transmettre à l'apprentie ou à l'apprenti les mesures de sécurité entourant l'utilisation des équipements d'alimentation et de nettoyage.

La **Trousse d'information technique** contient des fiches concernant la sécurité dans diverses situations de travail, fiches auxquelles vous pouvez également vous référer.

Il est suggéré de tenir des rencontres de prévention avec les travailleuses et travailleurs, par exemple à l'occasion de déjeuners, et d'y aborder un ou deux sujets de sécurité. Pour chaque sujet, mettre le risque en évidence et demander aux travailleuses et travailleurs d'en discuter et de choisir une ou des solutions de prévention.

### Méthodes de travail

Les méthodes de travail pour exécuter les tâches du métier sont celles utilisées par l'entreprise.

### Qualités personnelles

Des qualités personnelles liées au métier et à l'apprentissage sont énoncées dans les documents accompagnant ce programme d'apprentissage :

- ◇ Les cibles de qualités personnelles à viser pour chaque compétence sont énoncées sous le titre « Attitudes et comportements professionnels » pour chaque compétence qui apparaît dans le **Carnet d'apprentissage** et dans le **présent guide**.
- ◇ Les qualités générales pour se révéler une bonne apprentie ou un bon apprenti sont traitées dans l'outil d'accompagnement complémentaire le **Manuel de l'apprenti**.

### Non-discrimination envers les femmes

L'employeur doit s'assurer que l'apprentie a un équipement à sa taille et qu'elle a accès à des installations adaptées, c'est-à-dire à un vestiaire et à une salle de toilettes pour femmes. De plus, il est du devoir de l'employeur d'assurer à l'apprentie une intégration harmonieuse auprès de ses collègues de travail. Elle ou il doit veiller à ce que l'apprentie ne soit pas victime d'exclusion ou d'isolement.

## **Progression des apprentissages**

Le compagnon ou la compagne doit s'assurer de faire progresser l'apprentissage selon une logique qui répond aux besoins de l'apprentissage et de la production.

Il n'a pas été jugé utile de prédéterminer un schéma de progression des compétences pour ce métier compte tenu de sa nature et de l'organisation du travail dans les entreprises laitières puisque l'apprentie ou l'apprenti, en effet, aura à exécuter des tâches dans toutes les compétences en continu.

Néanmoins, il est suggéré au compagnon ou à la compagne d'adopter une approche allant du plus simple au plus complexe. Par ailleurs, des notes sur les préalables de chaque compétence apparaissent dans la prochaine section du présent guide.

## **Vitesse d'exécution de la tâche**

Le compagnon ou la compagne d'apprentissage doit introduire, de façon progressive, la notion de vitesse d'exécution. Durant les premiers mois d'apprentissage, elle ou il doit mettre l'accent non pas sur la rapidité d'exécution, qui s'acquiert avec le temps, mais bien sur la qualité du travail effectué. Cette façon de faire encouragera l'apprentie ou l'apprenti et lui permettra de bien apprendre le métier et de le comprendre.

## **Démarche d'évaluation**

La démarche d'évaluation consiste pour le compagnon ou la compagne à vérifier si l'apprenti ou l'apprentie maîtrise bien la compétence, c'est-à-dire s'il ou elle réussit tous et chacun des éléments de compétences. Pour faciliter cette démarche, on présente dans la section suivante les aspects ou façons de faire les plus importants qui doivent être évalués pour chaque élément de compétence.

Il suffira au compagnon ou à la compagne de faire progresser l'apprentie ou l'apprenti dans chaque aspect et de cocher l'aspect comme maîtrisé lorsqu'elle ou il le réussira de manière régulière. Quand tous les aspects seront maîtrisés, l'élément lui-même pourra être considéré comme maîtrisé et les résultats pourront être inscrits dans le Carnet d'apprentissage.

## RECOMMANDATIONS APPLICABLES À CHACUN DES MODULES

Les recommandations des pages suivantes visent à vous aider à organiser l'encadrement de l'apprentie ou apprenti. Pour chaque module, elles précisent et enrichissent les compétences et les éléments de compétences à acquérir. Elles se présentent sous cinq rubriques :

- ◇ L'**introduction** présente le contexte général de la compétence.
- ◇ Les **attitudes et comportements professionnels** sont ceux qui doivent être développés par l'ouvrière ou l'ouvrier en production laitière au cours du Programme d'apprentissage en milieu de travail. Ils font partie intégrante de ses compétences et doivent être pris en compte au moment de l'évaluation.

Le compagnon ou la compagne d'apprentissage pourra aider l'apprentie ou l'apprenti à développer ces qualités en s'inspirant des suggestions suivantes :

- ~ Aborder l'ensemble des qualités avec l'apprentie ou apprenti au début de l'apprentissage. Expliquer les exigences de l'entreprise en lien avec chaque qualité et les raisons pour lesquelles elles sont importantes tant pour l'ouvrière ou l'ouvrier que pour l'entreprise.
- ~ Insister sur le fait que travailler dès le début de l'apprentissage dans l'ordre et la propreté facilitera le développement de ce comportement avant que l'apprentie ou l'apprenti ne prenne de mauvaises habitudes qui seraient par la suite plus difficiles à redresser.
- ~ Donner des consignes mentionnant des étapes de travail et des priorités aidera l'apprentie ou apprenti à organiser son travail.
- ~ Faire participer l'apprentie ou apprenti à des activités reliées à la prévention à la ferme telles que des rencontres de formation, l'explication du rôle d'une mutuelle de prévention, l'élaboration de procédures de prévention, etc., l'aidera à saisir l'importance des règles de santé et de sécurité au travail établies dans l'entreprise.
- ~ Insister sur l'effet qu'ont les normes de salubrité sur la qualité du ou des produits vendus par l'entreprise. Expliquer les processus de contamination et les moyens utilisés pour les contrer.
- ~ Donner l'exemple.

- ◇ Les **préalables** suggèrent des sujets à aborder en début d'apprentissage pour chaque compétence.

- ◇ La section **progression de l'apprentissage** de chaque élément est subdivisée en trois colonnes qui permettent de suivre l'évolution de l'apprentie ou apprenti. Le compagnon ou la compagne inscrit un crochet dans la colonne appropriée selon la situation:

- ~ **Explication/démonstration** : indique que les explications préalables, démonstrations et consignes concernant cet aspect ont été données.
- ~ **Entraînement** : indique que l'apprentie ou l'apprenti est en entraînement pratique. Elle ou il a commencé à exécuter une partie ou la totalité de la tâche et progresse.
- ~ **Maîtrise** : indique que l'apprentie ou l'apprenti a pris l'habitude de bien exécuter cet aspect de l'élément et qu'elle ou il le maîtrise.

- ◇ Les **précisions et suggestions sur les éléments de compétence** complètent l'information inscrite dans le carnet et contiennent des suggestions particulières pour chaque élément.

- ◇ Enfin, à la fin de chacun des éléments de compétences, une boîte intitulée **Remarques, propositions et suggestions pour améliorer l'apprentissage** vous est réservée afin que vous puissiez inscrire des remarques quant à l'approche d'apprentissage utilisée, aux activités d'apprentissage mises en place, ou encore, aux difficultés particulières éprouvées par l'apprentie ou l'apprenti.

**Note :**

**Les tâches portant la mention « si demandé par la personne responsable » ne sont pas obligatoires pour l'obtention du certificat de qualification. Elles devraient toutefois faire l'objet d'un apprentissage dans les entreprises au sein desquelles elles sont déléguées aux ouvrières ou ouvriers.**

**MODULES DES  
COMPÉTENCES ESSENTIELLES**

---

## **MODULE 1 - Être capable d'assurer l'alimentation du troupeau laitier**

### **COMPÉTENCE ESSENTIELLE VISÉE**

- ◇ **Être capable d'assurer l'alimentation du troupeau laitier.**

### **INTRODUCTION**

L'alimentation du troupeau est l'une des principales responsabilités de l'ouvrière ou l'ouvrier en production laitière.

Les tâches liées à l'alimentation doivent être exécutées quotidiennement; l'ouvrière ou l'ouvrier les exécute souvent individuellement et le niveau d'autonomie requis est élevé.

L'ouvrière ou l'ouvrier doit en venir à reconnaître rapidement dans l'entreprise les animaux de chaque groupe du troupeau laitier et le programme alimentaire prévu pour chacun d'eux.

Les principes alimentaires sont sensiblement les mêmes dans l'ensemble des entreprises. Toutefois, il peut exister des particularités, notamment sur le plan des équipements utilisés, des aliments eux-mêmes et des modes de présentation des aliments aux animaux. Ce sont néanmoins les principes de l'entreprise qui prévaudront pour l'apprentissage.

L'ouvrière ou l'ouvrier en production laitière doit s'habituer à appliquer les directives sur l'utilisation de l'inventaire et la préparation des aliments. Elle ou il doit se référer selon le cas aux fiches ou au programme d'alimentation du troupeau.

Elle ou il doit apprendre à utiliser les équipements de préparation et de distribution des aliments ainsi qu'à faire l'inventaire des fourrages, concentrés et suppléments.

La compétence portant sur l'alimentation du troupeau est composée de quatre éléments :

- 1- L'approvisionnement en eau,
- 2- La préparation des rations alimentaires,
- 3- La distribution des aliments et
- 4- La détection des problèmes alimentaires.

Chacun d'eux est traité en détail dans les pages suivantes.

## ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

L'ouvrière ou l'ouvrier en production laitière doit développer les attitudes et comportements professionnels suivants, qui font partie intégrante de sa compétence :

- ◇ Travailler dans l'ordre et la propreté.
- ◇ Avoir un souci d'efficacité et d'organisation méthodique.
- ◇ Se soucier du bien-être animal.
- ◇ Avoir un souci de précision et de minutie.
- ◇ Se préoccuper de la protection de l'environnement.
- ◇ Respecter les normes de salubrité.
- ◇ Respecter les mesures de prévention en santé et sécurité au travail.
- ◇ Avoir un bon sens de l'observation et prêter continuellement attention aux détails.

### PRÉALABLES

*Avant de confier à l'apprentie ou à l'apprenti l'exécution des tâches en alimentation, le compagnon ou la compagne d'apprentissage doit s'assurer qu'elle ou il a au préalable une certaine connaissance des sujets suivants, selon les tâches confiées :*

- Les qualités et les défauts de l'eau et leurs effets sur l'alimentation du bétail.
- Le fonctionnement des systèmes d'approvisionnement en eau et leurs ajustements.
- La nature des aliments et des suppléments utilisés ainsi que les critères de qualité qui s'y appliquent.
- Les quantités d'aliments et de suppléments qu'il faut distribuer à chaque groupe d'animaux.
- Le fonctionnement des systèmes automatiques de distribution des aliments.
- Les méthodes de travail et de conduite des équipements pour chaque mode d'alimentation (manuel ou automatique).
- Les consignes de santé et de sécurité à observer pendant l'alimentation.



ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	Progression de l'apprentissage :		
	1	2	3
<b>1.1 Approvisionner en eau des animaux.</b>			
◇ Vérifier la qualité de l'eau.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Vérifier que tous les animaux ont accès à de l'eau en quantité.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Ajuster les abreuvoirs.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Détecter et corriger des changements dus à l'eau dans les habitudes alimentaires des animaux.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Repérer et réparer des blocages et des bris dans le système de distribution.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Donner manuellement de l'eau aux animaux.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

PRÉCISIONS SUR CET ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE
<b>APPRENTISSAGE</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>◇ Informer l'apprentie ou l'apprenti sur les obligations du programme de salubrité Lait canadien de qualité (LCQ).</li> <li>◇ Bien expliquer l'importance de l'eau pour la vache (transpiration, fabrication du lait, etc.).</li> </ul> <p>Pour aider à faire comprendre...</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◇ Le guide <i>Les Bovins Laitiers</i>, mis à jour en 2008, contient des renseignements qui pourraient être utiles pour l'apprentissage de cet élément de compétence. Vous pouvez vous le procurer auprès du Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (<a href="http://www.craaq.qc.ca">www.craaq.qc.ca</a>).</li> </ul>

REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE

ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	Progression de l'apprentissage :		
	1	2	3
	1 - Explication/démonstration : ✓		
	2 - Entraînement : ✓		
	3 - Maîtrise : ✓		
<b>1.2 Préparer des rations alimentaires.</b>			
◇ Prendre connaissance des directives de la personne responsable quant aux recettes d'aliments à préparer.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Évaluer visuellement et au toucher la qualité du fourrage et des grains et signaler les défauts.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Reconnaître et interpréter les informations sur les recettes (nature et quantités d'ingrédients à préparer) selon chaque groupe d'animaux à alimenter.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Peser et préparer les aliments.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Faire fonctionner les équipements de préparation des aliments.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Ajuster les équipements au besoin et selon les consignes.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Vérifier le bon fonctionnement des appareils et s'assurer de la présence effective de tous les ingrédients dans les rations produites.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Vérifier les réserves d'aliments et aviser la personne responsable en cas de réserves basses.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Informer la personne responsable au sujet des travaux faits et des problèmes rencontrés.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## PRÉCISIONS SUR CET ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE

### APPRENTISSAGE

- ◇ Informer l'apprentie ou l'apprenti sur les obligations du programme de salubrité Lait canadien de qualité (LCQ).
- ◇ Bien expliquer les facteurs qui peuvent provoquer un changement dans les caractéristiques des ingrédients (aliments plus humides, nouvelles coupes de foin, etc.), les effets de ces changements sur la production de lait et ce qu'il faut faire pour corriger la situation.

Pour aider à faire comprendre...

- ◇ Le guide *Les Bovins Laitiers*, mis à jour en 2008, contient des renseignements qui pourraient être utiles pour l'apprentissage de cet élément de compétence. Vous pouvez vous le procurer auprès du Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec ([www.craaq.qc.ca](http://www.craaq.qc.ca)).

### SÉCURITÉ

- ◇ Porter une attention particulière aux courroies et aux vis : toujours remettre les couvercles bien en place, s'il y a lieu.
- ◇ Toujours couper le courant et sécuriser l'interrupteur (cadenas ou autre) pour éviter un démarrage inattendu de l'appareil au cours d'un entretien de la moulange.
- ◇ Porter un masque contre la poussière et des protecteurs auditifs si le niveau de bruit est élevé.
- ◇ Consulter la fiche de sécurité *Ne vous laissez pas mettre en pièces*.

## REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE

---

---

---

---

---

---

---



## PRÉCISIONS SUR CET ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE

### APPRENTISSAGE

- ◇ Informer l'apprentie ou apprenti sur les obligations du programme de salubrité Lait canadien de qualité (LCQ).

Pour aider à faire comprendre...

- ◇ Le guide *Les Bovins Laitiers*, mis à jour en 2008, contient des renseignements qui pourraient être utiles pour l'apprentissage de cet élément de compétence. Vous pouvez vous le procurer auprès du Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec ([www.craaq.qc.ca](http://www.craaq.qc.ca)).

### SÉCURITÉ

- ◇ Porter une attention particulière aux courroies et aux vis : toujours remettre les couvercles bien en place, s'il y a lieu.
- ◇ Toujours couper le courant et sécuriser l'interrupteur pour éviter un démarrage inattendu du système d'alimentation au cours de l'entretien.
- ◇ Porter un masque contre la poussière et des protecteurs auditifs si le niveau de bruit est élevé.
- ◇ Consulter les fiches de sécurité *Ne vous laissez pas mettre en pièces* et *La prévention, c'est pas si bête...*

## REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE

---

---

---

---

---

---

---

ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	Progression de l'apprentissage :		
	1	2	3
<p><b>1.4 Détecter des problèmes alimentaires chez des animaux et signaler les problèmes.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◇ Détecter et évaluer les comportements alimentaires anormaux des animaux. <ul style="list-style-type: none"> <li>~ Observer régulièrement les comportements alimentaires des animaux. <input type="checkbox"/></li> <li>~ Évaluer avec justesse tous les comportements alimentaires anormaux. <input type="checkbox"/></li> </ul> </li> <li>◇ Observer et évaluer la qualité du fumier. <ul style="list-style-type: none"> <li>~ Évaluer avec justesse la texture du fumier. <input type="checkbox"/></li> <li>~ Donner les suites appropriées. <input type="checkbox"/></li> </ul> </li> <li>◇ Signaler à la personne responsable les observations et les changements apportés à l'alimentation. <input type="checkbox"/></li> </ul>			

PRÉCISIONS SUR CET ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE
<p><u>APPRENTISSAGE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◇ Bien expliquer à l'apprentie ou apprenti les indices qui permettent de détecter des comportements alimentaires anormaux liés à l'alimentation (par exemple, refus de s'alimenter, changement dans la texture du fumier, sélection d'ingrédients dans la ration, etc.).</li> </ul>

REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE

---

## **MODULE 2 - Être capable de réaliser les opérations reliées à la reproduction du troupeau laitier**

### **COMPÉTENCE ESSENTIELLE VISÉE**

- ◇ **Être capable de réaliser les opérations reliées à la reproduction du troupeau laitier.**

### **INTRODUCTION**

La reproduction du troupeau laitier est généralement de la responsabilité de la productrice ou du producteur, de la gérante ou du gérant, ou encore, de la vachère ou du vacher, et est gérée et suivie de près par cette personne. Toutefois, l'ouvrière ou l'ouvrier a un rôle très important à jouer sur ce plan étant donné sa présence constante auprès des animaux, notamment pour la détection des chaleurs et les vêlages.

Certaines tâches en reproduction ne se font pas tous les jours, car elles sont liées aux points forts des cycles de reproduction des animaux. Néanmoins, la surveillance doit être constante, notamment pour la détection des chaleurs. La plupart des tâches sont individuelles, mais certaines peuvent également être réalisées en équipe, notamment au moment des vêlages.

Chaque entreprise laitière poursuit ses objectifs propres concernant la reproduction et elle le fait à partir de programmes et de protocoles particuliers. L'apprentie ou l'apprenti doit recevoir de l'information à ce sujet, car ses tâches reliées à la reproduction doivent être exécutées rigoureusement à partir des procédures établies par l'entreprise où elle ou il travaille.

Le cadran de régie, le registre du troupeau et les rapports externes des conseillères ou conseillers techniques sont les principaux outils de planification du travail pour la reproduction. L'ouvrière ou l'ouvrier doit apprendre à bien les interpréter et à les respecter.

Le matériel, les médicaments, les produits d'assainissement d'usage courant, l'équipement et les accessoires à utiliser sont ceux disponibles dans l'entreprise.

La compétence portant sur la reproduction du troupeau est composée de quatre éléments :

- 1- La détection des chaleurs,
- 2- La préparation des environnements de vêlage,
- 3- La préparation des vaches pour le vêlage et
- 4- L'assistance au vêlage.

Chacun d'eux est traité en détail dans les pages suivantes.

## ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

L'ouvrière ou l'ouvrier en production laitière doit développer les attitudes et comportements professionnels suivants, qui font partie intégrante de sa compétence :

- ◇ Travailler dans l'ordre et la propreté.
- ◇ Avoir un souci d'efficacité et d'organisation méthodique.
- ◇ Se soucier du bien-être animal.
- ◇ Avoir un souci de précision et de minutie.
- ◇ Se préoccuper de la protection de l'environnement.
- ◇ Respecter les normes de salubrité.
- ◇ Respecter les mesures de prévention en santé et sécurité au travail.
- ◇ Avoir un bon sens de l'observation et prêter continuellement attention aux détails.

### PRÉALABLES

*Avant de confier à l'apprentie ou à l'apprenti l'application de tâches concernant la reproduction des animaux laitiers, le compagnon ou la compagne d'apprentissage doit s'assurer qu'elle ou il a une certaine connaissance des sujets suivants, selon les tâches confiées :*

- Le cycle de reproduction des vaches.
- Les signes de chaleurs des vaches.
- Les principaux éléments du programme de reproduction de l'entreprise : races, nombre, etc.
- Les méthodes et les outils utilisés pour la planification des dates d'insémination.
- Les méthodes d'inscription d'informations ayant trait à la reproduction sur les fiches ou dans les registres.
- Les méthodes de préparation des environnements et des animaux pour le vêlage.
- Les signes de complications pour la vache et le veau pendant le vêlage.
- Les méthodes de l'entreprise pour assister la vache et le veau pendant le vêlage.
- Les normes de salubrité de l'entreprise qui s'appliquent à la reproduction des animaux laitiers.
- Les règles de santé et de sécurité à observer.







ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	Progression de l'apprentissage :		
	1	2	3
<b>2.3 Préparer des vaches pour le vêlage.</b>			
◇ Repérer les vaches en situation de vêlage imminent.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Appliquer les consignes alimentaires de pré-natalité.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Appliquer le protocole de l'entreprise concernant l'hygiène et l'administration de suppléments.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Vérifier la consommation des aliments et apporter les corrections, au besoin.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Prévenir la personne responsable au sujet des situations anormales.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

PRÉCISIONS SUR CET ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE
<b>APPRENTISSAGE</b>
◇ Informer l'apprentie ou l'apprenti sur les obligations du programme de salubrité Lait canadien de qualité.
Pour aider à faire comprendre...
◇ Le guide <i>Les Bovins Laitiers</i> , mis à jour en 2008, contient des renseignements qui pourraient être utiles pour l'apprentissage de cet élément de compétence. Vous pouvez vous le procurer auprès du Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec ( <a href="http://www.craaq.qc.ca">www.craaq.qc.ca</a> ).

REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE



---

## **MODULE 3 - Être capable d'appliquer des soins d'hygiène et de santé du troupeau laitier**

### **COMPÉTENCE ESSENTIELLE VISÉE**

- ◇ Être capable d'appliquer des soins d'hygiène et de santé du troupeau laitier.

### **INTRODUCTION**

La santé du troupeau est d'abord et avant tout une affaire d'hygiène et d'observation constante des comportements des animaux.

L'ouvrière ou l'ouvrier participe à la plupart des soins courants donnés aux animaux. Les soins d'hygiène et certains soins de santé sont prévus par l'entreprise et fournis selon des directives ou un programme de soins du troupeau. Certains soins occasionnels dépendent quant à eux de l'occurrence des situations de blessures, d'infections, de maladies.

Les principes concernant les soins sont sensiblement les mêmes dans l'ensemble des entreprises, mais il peut exister des particularités de l'une à l'autre et notamment sur le plan des équipements utilisés, des produits ou médicaments eux-mêmes et des modes d'administration. Ce sont les principes de l'entreprise qui prévaudront pour l'apprentissage. À chaque soin correspondent un protocole particulier de l'entreprise ou une prescription particulière de la ou du vétérinaire, et l'ouvrière ou l'ouvrier doit les respecter scrupuleusement.

Certains soins sont plus spécialisés et peuvent ne pas être demandés à l'ouvrière ou l'ouvrier, comme l'écornage, les soins de sabots et l'administration d'une solution électrolyte. Ils ne sont pas obligatoires pour l'obtention du certificat de qualification, mais il est souhaitable qu'ils soient évalués et inscrits au carnet pour les apprenties et apprentis qui les accomplissent.

La plupart des soins sont réalisés sur une base individuelle et le niveau d'autonomie demandé est élevé, mais certains peuvent demander un travail d'équipe.

La compétence portant sur les soins est composée de quatre éléments :

- 1- La détection des problèmes de santé et de comportements des animaux,
- 2- La dispensation des soins de santé,
- 3- Les soins aux veaux naissants et
- 4- Les injections sous-cutanées ou intramusculaires.

Chacun d'eux est traité en détail dans les pages suivantes.

## ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

L'ouvrière ou l'ouvrier en production laitière doit développer les attitudes et comportements professionnels suivants, qui font partie intégrante de sa compétence :

- ◇ Travailler dans l'ordre et la propreté.
- ◇ Avoir un souci d'efficacité et d'organisation méthodique.
- ◇ Se soucier du bien-être animal.
- ◇ Avoir un souci de précision et de minutie.
- ◇ Se préoccuper de la protection de l'environnement.
- ◇ Respecter les normes de salubrité.
- ◇ Respecter les mesures de prévention en santé et sécurité au travail.
- ◇ Avoir un bon sens de l'observation et prêter continuellement attention aux détails.

### PRÉALABLES

*Avant de confier à l'apprentie ou à l'apprenti l'application de soins d'hygiène et de santé aux animaux laitiers, le compagnon ou la compagne d'apprentissage doit s'assurer qu'elle ou il a une certaine connaissance des sujets suivants, selon les tâches confiées :*

- Les divers problèmes de santé susceptibles d'affecter les animaux et les signes externes permettant de les détecter, notamment les mammites et les blessures au pis.
- Les produits et les équipements de soins aux animaux.
- Les traitements à appliquer pour chaque type de blessure mineure.
- Les produits à injecter, les outils d'injection et les méthodes d'injection sous-cutanées ou intramusculaires.
- Les normes de salubrité de l'entreprise qui s'appliquent à l'administration des soins aux animaux laitiers.

ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	Progression de l'apprentissage :		
	1	2	3
	1 - Explication/démonstration : ✓		
	2 - Entraînement : ✓		
	3 - Maîtrise : ✓		
<b>3.1 Détecter les problèmes de santé et de comportements d'animaux.</b>			
◇ Reconnaître les symptômes de blessures et de maladies courantes des vaches.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Reconnaître les symptômes de mammites et de blessures au pis.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Reconnaître les symptômes de blessures et de maladies courantes des veaux.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Surveiller et vérifier les symptômes associés aux maladies courantes.			
~ Observer régulièrement et attentivement le comportement et l'état général de l'animal.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
~ Vérifier régulièrement l'état des pieds et des onglons	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
~ Vérifier la température de l'animal.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
~ Vérifier le fumier.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Appliquer les mesures préventives quant à la propagation des maladies contagieuses.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Informer la personne responsable au sujet des observations et des situations critiques, ou appeler la ou le vétérinaire selon les consignes.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## PRÉCISIONS SUR CET ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE

### APPRENTISSAGE

Maladies courantes à signaler et certains signes visibles :

- ◇ Problèmes de caillettes : gonflement de l'abdomen, perte d'appétit, fumier liquide ou sec en petite quantité.
- ◇ Problèmes de digestion : changement dans la texture du fumier, changement dans la consommation d'aliments, refus de boire et de manger, détection d'aliments mal digérés dans le fumier, positions inhabituelles de l'animal (dos courbé, piétinement), diarrhée, perte d'appétit, température corporelle anormale, symptômes de déshydratation, yeux creux (enfoncés dans l'orbite), mauvais poil (hérissé).
- ◇ Problèmes respiratoires : augmentation du rythme respiratoire, fièvre.
- ◇ Problèmes aux pattes : boiterie, piétinements, ne se porte pas sur un membre.
- ◇ Problèmes de l'appareil reproducteur : métrite, pertes vaginales abondantes et blanchâtres, purulentes.
- ◇ Problèmes au pis : blessures (coupure ou pincement aux trayons), mammites (pis ou quartier enflé et plus sensible, rougeurs au pis, grumeaux dans le lait, fièvre).

Conseils au compagnon ou à la compagne pour l'aider à faire développer cet élément par l'apprentie ou l'apprenti.

- ◇ Informer l'apprentie ou l'apprenti sur les obligations du programme de salubrité Lait canadien de qualité (LCQ).
- ◇ Établir une routine quotidienne et stricte d'observation, idéalement en début de journée.
- ◇ Faire inscrire systématiquement dans les registres toutes les observations concernant la santé.

Pour aider à faire comprendre...

- ◇ La façon de détecter des mammites en appliquant les différentes méthodes de dépistage, utiliser et faire lire le livre *Gérer la qualité du lait*, page 185, section 1 Les outils de surveillance.
- ◇ Le guide *Les Bovins Laitiers*, mis à jour en 2008, contient des renseignements qui pourraient être utiles pour l'apprentissage de cet élément de compétence. Vous pouvez vous le procurer auprès du Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec ([www.craaq.qc.ca](http://www.craaq.qc.ca)).

### SÉCURITÉ

Pour aider à faire comprendre...

- ◇ La façon d'approcher et de manipuler convenablement des animaux, utiliser et faire lire la fiche *La prévention, c'est pas si bête...*

### **REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE**

---

---

---

---

---

---

---



ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	Progression de l'apprentissage :		
	1	2	3
<b>3.2 Donner des soins de santé à des animaux.</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>◇ Immobiliser des animaux. <ul style="list-style-type: none"> <li>~ Immobiliser efficacement les jeunes animaux. <input type="checkbox"/></li> <li>~ Immobiliser efficacement les animaux de plus de 30 ou 40 kilos (utilisation du lève-vache, du licou ou du serre-nœud). <input type="checkbox"/></li> </ul> </li> <li>◇ Traiter des blessures mineures des vaches et des veaux. <ul style="list-style-type: none"> <li>~ Vérifier la cause de la blessure et proposer ou apporter une correction selon les consignes. <input type="checkbox"/></li> <li>~ Donner les soins appropriés pour chaque blessure en respectant les méthodes de travail et de salubrité de l'entreprise. <input type="checkbox"/></li> <li>~ Vérifier régulièrement l'état de la blessure et répéter le traitement au besoin. <input type="checkbox"/></li> </ul> </li> <li>◇ Traiter des vaches et des veaux contre les maladies courantes. <ul style="list-style-type: none"> <li>~ Prendre toujours connaissance des directives de la personne responsable ou du vétérinaire. <input type="checkbox"/></li> <li>~ Appliquer les traitements en respectant les méthodes de travail et de salubrité de l'entreprise. <input type="checkbox"/></li> <li>~ Identifier l'animal sous traitement à l'aide de marquage. <input type="checkbox"/></li> <li>~ Vérifier régulièrement l'état de l'animal et répéter le traitement au besoin. <input type="checkbox"/></li> <li>~ Informer la personne responsable des travaux exécutés et des problèmes rencontrés. <input type="checkbox"/></li> </ul> </li> <li>◇ Traiter des vaches contre la mammite. <ul style="list-style-type: none"> <li>~ Prendre toujours connaissance des directives de la personne responsable. <input type="checkbox"/></li> <li>~ Appliquer les traitements en respectant les méthodes de travail et de salubrité de l'entreprise. <input type="checkbox"/></li> <li>~ Marquer les vaches souffrant de mammite selon la méthode utilisée par l'entreprise. <input type="checkbox"/></li> <li>~ Vérifier régulièrement l'état des vaches et répéter les traitements au besoin. <input type="checkbox"/></li> <li>~ Informer la personne responsable des travaux exécutés et des problèmes rencontrés. <input type="checkbox"/></li> </ul> </li> </ul>			



## PRÉCISIONS SUR CET ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE

On considère comme blessures mineures les égratignures, les coupures, les blessures aux onglons.

### APPRENTISSAGE

- ◇ Informer l'apprentie ou l'apprenti des exigences du programme de salubrité Lait canadien de qualité (LCQ).

Pour aider à faire comprendre...

- ◇ La façon de choisir le médicament et la méthode appropriés selon le cas de mammité à traiter, utiliser et faire lire le livre *Gérer la qualité du lait*, page 230, section 6 Le traitement des mammites en lactation.
- ◇ Le guide *Les Bovins Laitiers*, mis à jour en 2008, contient des renseignements qui pourraient être utiles pour l'apprentissage de cet élément de compétence. Vous pouvez vous le procurer auprès du Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec ([www.craaq.qc.ca](http://www.craaq.qc.ca)).

### SÉCURITÉ

Pour aider à faire comprendre...

- ◇ La façon d'approcher et de manipuler convenablement des animaux, utiliser et faire lire la fiche *La prévention, c'est pas si bête...*
- ◇ Il est important de bien immobiliser l'animal pour l'écornage et pour le parage des onglons. Il y a aussi des risques de brûlure ou de coupure selon le moyen utilisé.

## REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE

---

---

---

---

---

---

---

---

ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	Progression de l'apprentissage :		
	1	2	3
<p><b>3.3 Donner des soins à des veaux naissants.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◇ Donner les soins réguliers aux veaux naissants (en respectant les méthodes prescrites et les principes de salubrité et en imposant un minimum de stress à l'animal) : <ul style="list-style-type: none"> <li>~ Dégager les voies respiratoires. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></li> <li>~ Placer le veau devant la vache ou l'assécher, au besoin. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></li> <li>~ Stimuler le veau. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></li> <li>~ Placer le veau devant la vache ou l'assécher, au besoin. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></li> <li>~ Faire boire le colostrum au veau. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></li> <li>~ Désinfecter le nombril. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></li> <li>~ Marquer le veau naissant selon le protocole de l'entreprise (marquage temporaire ou permanent). <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></li> </ul> </li> <li>◇ Donner les soins d'urgence aux veaux naissants (en respectant les méthodes prescrites et les principes de salubrité et en imposant un minimum de stress à l'animal). <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></li> </ul>			

PRÉCISIONS SUR CET ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE
<p><b>APPRENTISSAGE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◇ Informer l'apprentie ou l'apprenti sur les obligations du programme de salubrité Lait canadien de qualité (LCQ).</li> </ul> <p><b>SÉCURITÉ</b></p> <p>Pour aider à faire comprendre...</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◇ La façon d'approcher et de manipuler convenablement des animaux, utiliser et faire lire la fiche <i>La prévention, c'est pas si bête...</i></li> </ul>

REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE
<hr/> <hr/> <hr/> <hr/>



## PRÉCISIONS SUR CET ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE

### APPRENTISSAGE

- ◇ Informer l'apprentie ou l'apprenti sur les obligations du programme de salubrité Lait canadien de qualité (LCQ).

### SÉCURITÉ

- ◇ Les risques associés aux injections sont les aiguilles, l'auto-injection, les écrasements et les ruades, car les animaux peuvent être très nerveux lorsqu'ils reçoivent des injections.
- ◇ Rappeler qu'il faut utiliser des gants et un licou, ne pas se placer derrière l'animal, avoir de l'espace pour ne pas être coincé entre l'animal et une paroi rigide comme un panneau, par exemple.

Pour aider à faire comprendre...

- ◇ La façon d'approcher et de manipuler convenablement des animaux, utiliser et faire lire la fiche *La prévention, c'est pas si bête...*

## REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE

---

---

---

---

---

---

---

---

## MODULE 4 - Être capable d'exécuter la traite des vaches

### COMPÉTENCE ESSENTIELLE VISÉE

- ◇ Être capable d'exécuter la traite des vaches.

### INTRODUCTION

La traite des vaches est l'une des principales responsabilités de l'ouvrière ou l'ouvrier en production laitière.

Règle générale, sauf dans les installations en stabulation libre munies d'un robot de traite, la traite des vaches se fait au moins deux fois par jour, tous les jours, et à heures fixes.

Toutes les vaches ne sont pas traitées de la même façon : les conditions de santé et le statut de chacune (vaches fraîchement vélées ou à tarir) demandent des méthodes de traite et des traitements particuliers. L'ouvrière ou l'ouvrier doit faire preuve de vigilance et appliquer les protocoles qui sont déterminés par l'entreprise pour chaque cas.

L'ouvrière ou l'ouvrier exécute souvent seul ces tâches. Le niveau d'autonomie demandé pour la traite est élevé.

Les principes de traite sont les mêmes dans l'ensemble des entreprises, mais il peut exister des particularités de l'une à l'autre, notamment en regard des équipements utilisés. Les tâches de traite se font à partir des procédures, du matériel et des équipements présents dans chaque entreprise.

La compétence portant sur la traite est composée de quatre éléments :

- 1- La préparation de l'équipement,
- 2- La traite proprement dite,
- 3- Le tarissement et
- 4- Le nettoyage de l'équipement et des lieux après la traite.

Chacun d'eux est traité en détail dans les pages suivantes.

### ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

L'ouvrière ou l'ouvrier en production laitière doit développer les attitudes et comportements professionnels suivants, qui font partie intégrante de sa compétence :

- ◇ Travailler dans l'ordre et la propreté.
- ◇ Avoir un souci d'efficacité et d'organisation méthodique.
- ◇ Se soucier du bien-être animal.
- ◇ Avoir un souci de précision et de minutie.
- ◇ Se préoccuper de la protection de l'environnement.
- ◇ Respecter les normes de salubrité.
- ◇ Respecter les mesures de prévention en santé et sécurité au travail.
- ◇ Avoir un bon sens de l'observation et prêter continuellement attention aux détails.

## **PRÉALABLES**

*Avant de confier à l'apprentie ou à l'apprenti la traite des vaches, le compagnon ou la compagne d'apprentissage doit s'assurer qu'elle ou il a une certaine connaissance des sujets suivants, selon les tâches confiées :*

- Les équipements de traite de l'entreprise et les procédures de leur préparation pour la traite.
- Les conséquences et l'importance d'une erreur de procédure de préparation d'équipement de traite.
- Les méthodes de traite avec les équipements disponibles.
- Les caractéristiques des divers groupes de vaches à traire et les protocoles de traite s'appliquant à chacun.
- Les conséquences et l'importance d'une erreur de procédure de traite, notamment avec les vaches en situations particulières (vaches traitées, à tarir ou fraîches vêlées).
- Les produits et les méthodes de nettoyage des équipements de traite et des locaux après chaque traite.
- Les normes de salubrité de l'entreprise qui s'appliquent à la traite.





**PRÉCISIONS SUR CET ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE**

**APPRENTISSAGE**

- ◇ Informer l'apprentie ou l'apprenti sur les obligations du programme de salubrité Lait canadien de qualité (LCQ).
- ◇ Bien expliquer le fonctionnement d'un système de traite.

**REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE**

---

---

---

---

---

---

---

---

ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	Progression de l'apprentissage : 1		
	1	2	3
<p><b>4.2 Traire des vaches selon leur statut.</b></p> <p><b>Traite conventionnelle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◇ Prendre connaissance des directives de la personne responsable concernant les particularités de chaque traite à exécuter.</li> <li>◇ Repérer dans le troupeau les vaches en santé.</li> <li>◇ Repérer les vaches en période de retrait et les cas particuliers.</li> <li>◇ Appliquer la méthode de traite des VACHES EN SANTÉ selon les consignes :</li> </ul> <p><b>Étapes pour l'ensemble de la traite</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>~ Vérifier la température du lait dans le bassin refroidisseur avant de commencer la traite.</li> <li>~ Raccorder l'unité de traite (faisceau trayeur) au lactoduc du système en marche et vérifier son bon fonctionnement avant de l'utiliser.</li> <li>~ Vérifier l'acheminement du lait en début de traite.</li> <li>~ Démarrer le refroidisseur après la traite d'un nombre prédéterminé de vaches, s'il s'agit d'une première traite après la vidange du bassin refroidisseur, ou démarrer l'agitateur dans les autres cas.</li> <li>~ Vérifier la température de refroidissement du lait une fois la traite terminée.</li> </ul> <p><b>Étapes pour chaque vache</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>~ Recueillir et examiner les premiers jets de lait.</li> <li>~ Assainir et assécher les trayons.</li> <li>~ Poser et ajuster l'unité de traite au pis.</li> <li>~ Vérifier le débit de fin de traite et retirer l'unité de traite (faisceau trayeur) au moment opportun.</li> <li>~ Aseptiser les trayons (bain de trayons).</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>◇ Appliquer la méthode de traite des VACHES EN SITUATIONS PARTICULIÈRES ET DONT LE LAIT EST IMPROPRE À LA CONSOMMATION (fraîchement vèlées, sous traitement, souffrant d'une mammite clinique et détenant un comptage cellulaire très élevé), selon les consignes.</li> <li>~ Repérer les vaches en situations particulières dont le lait est impropre à la consommation.</li> </ul>	<p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p>	<p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p>	<p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	Progression de l'apprentissage : 1		
	- Explication/démonstration : ✓		
	2 - Entraînement : ✓		
	3 - Maîtrise : ✓		
	1	2	3
<ul style="list-style-type: none"> <li>~ Récupérer le lait provenant de ces vaches selon la méthode établie dans l'entreprise (par exemple, en utilisant un pot trayeur ou une chaudière, ou en trayant ces vaches en dernier).</li> <li>~ Évaluer la qualité du lait et éliminer ce dernier, s'il y a lieu, selon les consignes.</li> <li>~ Laver et désinfecter rapidement toute surface du plancher touchée par du lait de vaches souffrant de mammite ou sous traitement antibiotique.</li> </ul>			
◇ Respecter l'ordre de traite.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Réaliser la traite en respectant les horaires et avec une vitesse d'exécution acceptable.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Aviser la personne responsable au sujet des situations problématiques rencontrées, notamment d'une contamination de l'équipement ou du réservoir.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>OU</b>			
<b>Traite avec un robot (si demandé par la personne responsable)</b>			
◇ Prendre connaissance des directives de la personne responsable concernant les particularités de la traite.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Surveiller et évaluer la circulation des animaux et la fréquence de leurs visites au robot de traite.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Surveiller les baisses de production de chaque vache, vérifier et corriger leurs causes.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Surveiller les rapports de conductivité électrique du lait et signaler toute anomalie.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Changer le filtre à lait selon les recommandations du fabricant.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Programmer la position des trayons de chaque vache nouvellement introduite dans le troupeau (si demandé par la personne responsable).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Surveiller les vaches dont le lait est impropre à la consommation et s'assurer du traitement adéquat de ce lait.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## PRÉCISIONS SUR CET ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE

### APPRENTISSAGE

- ◇ Informer l'apprentie ou l'apprenti sur les obligations du programme de salubrité Lait canadien de qualité (LCQ).
- ◇ Lui expliquer l'importance de se laver les mains avant de manipuler l'équipement et d'effectuer la traite
- ◇ Bien lui expliquer aussi les conditions qui favorisent la descente du lait : douceur, calme, toucher adéquat. Décrire ensuite celles qui causent la rétention du lait : bruit, chaleur, brutalité, etc.
- ◇ Expliquer comment fonctionne l'ocytocine naturelle chez la vache.

Pour aider à faire comprendre...

- ◇ Quelle est la bonne attitude à adopter pour la traite, utiliser et faire lire le livre *Gérer la qualité du lait*, page 205, section 3.4 : L'attitude des personnes affectées à la traite.
- ◇ La façon de repérer les vaches dont le lait est impropre à la consommation, utiliser et faire lire le livre *Gérer la qualité du lait*, page 197, section 2.2 : L'identification des vaches (pour la traite).
- ◇ La façon d'évaluer le meilleur moment de fin de traite de la vache pour éviter la sous-traite et la surtraite, utiliser et faire lire le livre *Gérer la qualité du lait*, page 214, section 4.6.
- ◇ Quelle est la bonne méthode de traite, utiliser et faire lire le livre *Gérer la qualité du lait*, page 206, section 4 : La méthode de traite.
- ◇ Quel est le bon ordre de traite, utiliser et faire lire le livre *Gérer la qualité du lait*, page 197, section 2.3 : L'ordre de traite.

### SÉCURITÉ

Pour aider à faire comprendre...

- ◇ La façon d'approcher et de manipuler convenablement des animaux, utiliser et faire lire la fiche *La prévention, c'est pas si bête...*

## REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE

---

---

---

---

---

---

ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	Progression de l'apprentissage :		
	1	2	3
<b>4.3 Appliquer une procédure de tarissement.</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>◇ Établir la procédure de tarissement à suivre pour chaque vache à tarir ou s'informer à ce sujet (à partir du protocole de l'entreprise et des caractéristiques de chaque animal).</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> <li>◇ Appliquer la procédure d'arrêt de traite : <ul style="list-style-type: none"> <li>~ Modifier le régime alimentaire selon les consignes de l'entreprise.</li> <li>~ Appliquer les traitements pour prévenir les infections selon la procédure prévue dans l'entreprise.</li> <li>~ Traire chaque vache à tarir selon son évolution dans sa procédure d'arrêt de traite et vérifier souvent l'état du pis.</li> <li>~ Grouper les vaches ayant complété la procédure de tarissement avec les autres vaches tariées.</li> </ul> </li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> <li>◇ Assurer le suivi de tarissement pour chaque vache.</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

PRÉCISIONS SUR CET ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE
<p><b>APPRENTISSAGE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◇ Informer l'apprentie ou l'apprenti sur les obligations du programme de salubrité Lait canadien de qualité (LCQ).</li> <li>◇ Lui expliquer l'importance de se laver les mains avant de manipuler l'équipement et d'effectuer la traite.</li> <li>◇ Lui expliquer... <ul style="list-style-type: none"> <li>~ l'importance de respecter la période de tarissement de deux mois;</li> <li>~ l'utilisation du cadran de régie pour déterminer le moment propice du tarissement;</li> <li>~ l'utilisation du comptage cellulaire pour vérifier la nécessité d'un traitement.</li> </ul> </li> </ul>

REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE
<hr/> <hr/> <hr/>



## PRÉCISIONS SUR CET ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE

### APPRENTISSAGE

- ◇ Informer l'apprentie ou l'apprenti sur les obligations du programme de salubrité Lait canadien de qualité (LCQ).

Pour aider à faire comprendre...

- ◇ L'importance des nettoyages bien faits, communiquer systématiquement les résultats mensuels de la qualité du lait (résultats bactériologiques et cellules somatiques).
- ◇ La façon de nettoyer le système de traite, utiliser et faire lire le livre Gérer la qualité du lait, page 131, section 2 : *Le nettoyage d'un système de traite*.

### SÉCURITÉ

- ◇ Bien aviser l'apprentie ou l'apprenti de ne pas mélanger les produits de lavage (acide, solution de chlore ou autre), ce qui pourrait causer des réactions chimiques dangereuses pour la peau, les yeux et les voies respiratoires.

## REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE

---

---

---

---

---

---

---

---



## **MODULE 5 - Être capable d'appliquer des techniques de régie de troupeau laitier**

### **COMPÉTENCE ESSENTIELLE VISÉE**

- ◇ **Être capable d'appliquer des techniques de régie de troupeau laitier.**

### **INTRODUCTION**

La régie du troupeau concerne l'ensemble des mouvements relatifs au troupeau et à son logement. Les décisions de régie relèvent du producteur ou de la personne qui en est responsable, mais l'ouvrière ou l'ouvrier participe à la plupart des activités qu'elles occasionnent. Ces activités sont planifiées par l'entreprise.

Certaines activités sont exécutées en équipe et d'autres sont individuelles. Dans ce dernier cas, le niveau d'autonomie demandé est élevé.

L'ouvrière ou l'ouvrier exécute ces tâches à partir des procédures et à l'aide du matériel et des équipements dont dispose l'entreprise pour chacune d'elles.

Certaines tâches de régie sont plus spécialisées et peuvent ne pas être demandées à l'ouvrière ou l'ouvrier, dépendant de l'entreprise, comme le classement et le transport des animaux.

La compétence portant sur la régie est composée de huit éléments :

- 1- L'identification des animaux,
- 2- La préparation des aires de logement pour les animaux,
- 3- L'estimation du poids d'animaux laitiers,
- 4- Le rassemblement et le déplacement des animaux sur de courtes distances,
- 5- La préparation des animaux pour le transfert ou l'expédition,
- 6- L'élimination de déchets organiques,
- 7- Le déplacement de matériel à l'aide d'un équipement motorisé et
- 8- L'appropriation des mesures d'urgence de l'entreprise.

Chacun d'eux est traité en détail dans les pages suivantes.

## ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

L'ouvrière ou l'ouvrier en production laitière doit développer les attitudes et comportements professionnels suivants, qui font partie intégrante de sa compétence :

- ◇ Travailler dans l'ordre et la propreté.
- ◇ Avoir un souci d'efficacité et d'organisation méthodique.
- ◇ Se soucier du bien-être animal.
- ◇ Avoir un souci de précision et de minutie.
- ◇ Se préoccuper de la protection de l'environnement.
- ◇ Respecter les normes de salubrité.
- ◇ Respecter les mesures de prévention en santé et sécurité au travail.
- ◇ Avoir un bon sens de l'observation et prêter continuellement attention aux détails.

### PRÉALABLES

*Avant de confier à l'apprentie ou à l'apprenti des tâches de régie de troupeau, le compagnon ou la compagne d'apprentissage doit s'assurer qu'elle ou il a une certaine connaissance des sujets suivants, selon les tâches confiées :*

- Les méthodes d'identification des animaux et les codes de l'entreprise.
- La ou les méthodes de l'entreprise pour l'estimation du poids des animaux.
- Les méthodes sécuritaires de rassemblement et de déplacement des animaux.
- Les critères et les procédures à suivre pour le transfert ou l'expédition d'animaux, et les raisons les justifiant.
- Les méthodes d'inscription de données sur les fiches ou les registres.
- Les méthodes d'élimination des rebuts organiques de l'entreprise.
- Pour le déplacement de matériel de ferme (aliments, déchets, outils, etc.) :
  - ~ La conduite du tracteur agricole dans le cas où il est utilisé pour le déplacement du matériel de ferme (**voir compétence 9**).
  - ~ Les procédures de vérification et de démarrage de l'équipement de l'entreprise (tracteur, chargeur, VTT, camionnette et remorque, etc.).
  - ~ Les méthodes sécuritaires de conduite de l'équipement pour les déplacements avec ou sans charge.
  - ~ Les méthodes sécuritaires de chargement et de déchargement des matériaux déplacés.
- Les normes de salubrité de l'entreprise qui s'appliquent aux activités de régie des animaux laitiers.
- Les protocoles de mesures d'urgence concernant les pannes électriques.
- Les protocoles de mesures d'urgence concernant les pannes d'eau.
- Les protocoles de mesures d'urgence concernant les catastrophes et les accidents.





ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	Progression de l'apprentissage :		
	1	2	3
<b>5.3 Estimer le poids d'animaux.</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>◇ Estimer le poids de l'animal (à l'aide d'un ruban à mesurer et d'un tableau des poids).</li> <li>◇ Inscrire le poids estimé dans le registre, si requis.</li> </ul>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>

PRÉCISIONS SUR CET ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE
<p><u>SÉCURITÉ</u></p> <p>Pour aider à faire comprendre...</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◇ La façon d'approcher et de manipuler convenablement des animaux, utiliser et faire lire la fiche <i>La prévention, c'est pas si bête...</i></li> </ul>

REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE





ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	Progression de l'apprentissage :		
	1	2	3
<b>5.6 Éliminer des déchets organiques.</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>◇ Traiter les déchets organiques selon les méthodes et les consignes en vigueur dans l'entreprise.</li> <li>◇ Inscrire les informations dans les registres.</li> </ul>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>

PRÉCISIONS SUR CET ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE
<p>Les déchets organiques comprennent les placentas, les fœtus, les animaux morts, etc. Les protocoles pour s'en débarrasser qui s'appliquent pour l'apprentie ou l'apprenti sont ceux de l'entreprise.</p> <p><b>APPRENTISSAGE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Informer l'apprentie ou l'apprenti sur les obligations du programme de salubrité Lait canadien de qualité (LCQ).</li> </ul>

REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE
<hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/>



ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	Progression de l'apprentissage :		
	1	2	3
<p><b>5.7 Déplacer des marchandises à l'aide d'un équipement motorisé.</b></p> <p>◇ Préparer l'équipement pour le déplacement à effectuer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>~ Effectuer les vérifications d'usage de l'équipement avant démarrage et utilisation.</li> <li>~ Nettoyer, atteler ou remplacer l'accessoire de transport (remorque, voiture, etc.) au besoin.</li> <li>~ Déplacer et positionner correctement l'équipement pour le chargement à effectuer.</li> </ul> <p>◇ Charger le matériel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>~ Utiliser les outils et les méthodes appropriés de chargement.</li> <li>~ Équilibrer correctement la charge afin d'éviter de renverser ou de répandre les marchandises au cours du déplacement.</li> </ul> <p>◇ Déplacer et décharger le matériel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>~ Effectuer de façon sécuritaire les diverses manœuvres.</li> <li>~ Conduire sans rudesse et sans bris de l'équipement.</li> <li>~ Déplacer les marchandises proprement, sans renversement inopportun.</li> <li>~ Utiliser les outils et les méthodes appropriés de déchargement.</li> </ul> <p>◇ Nettoyer et ranger l'équipement et les accessoires à l'endroit désigné.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## PRÉCISIONS SUR CET ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE

Cet élément vise à développer les capacités de l'ouvrière ou de l'ouvrier à utiliser un équipement de ferme (tracteur, chargeur, camionnette, remorque, VTT, etc.) pour déplacer du matériel d'usage courant dans le cadre de son travail (aliments, suppléments, déchets, outils, etc.).

### APPRENTISSAGE

- Si l'équipement utilisé est un tracteur, l'apprentie ou l'apprenti **devrait maîtriser la compétence 9, Être capable d'utiliser un tracteur agricole.**

### SÉCURITÉ

- Les règles de sécurité qui prévalent sont celles qui apparaissent dans le manuel de conduite de chaque équipement et le Code de la sécurité routière, le cas échéant.

Pour aider à faire comprendre...

- Utiliser et faire lire les fiches *Ne vous laissez pas mettre en pièces* et *Un renversement de tracteur... c'est si vite arrivé.*

## REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE

---

---

---

---

---

---

---

---

ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	Progression de l'apprentissage :		
	1	2	3
<b>5.8 S'approprier les mesures d'urgence de l'entreprise.</b>			
◇ Reconnaître les mesures à prendre en cas de pannes d'eau.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Reconnaître les mesures à prendre en cas de pannes électriques.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Reconnaître les mesures à prendre en cas de catastrophes naturelles ou d'accidents.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

PRÉCISIONS SUR CET ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE
<p>L'apprentie ou l'apprenti devrait connaître dans les détails tout ce qu'on attend d'elle ou de lui dans l'entreprise en cas de panne électrique (par exemple, procédures de branchement de génératrice), de panne d'eau ou de situation d'urgence due à des catastrophes naturelles ou des accidents, notamment ce qu'elle ou il doit faire ou ne pas faire quand c'est elle ou lui qui découvre la panne, la catastrophe ou l'accident et qu'elle ou il est seul à pouvoir agir.</p> <p><b>APPRENTISSAGE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◇ Aider l'apprentie ou l'apprenti à reconnaître les situations d'urgence pouvant survenir dans l'entreprise et lui montrer les mesures à prendre si elles surviennent.</li> <li>◇ Les protocoles de mesures d'urgence devraient être écrits et affichés afin de faciliter leur exécution en situation d'urgence.</li> <li>◇ Faire participer les apprenties et apprentis à l'élaboration des mesures d'urgence, recueillir leurs suggestions, le cas échéant.</li> </ul>

REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE
<hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/>

## MODULE 6 - Être capable d'assurer la propreté des aires de production laitière

### COMPÉTENCE ESSENTIELLE VISÉE

- ◇ Être capable d'assurer la propreté des aires de production laitière.

### INTRODUCTION

La fréquence de réalisation des tâches de nettoyage dépend de leur nature et de la planification faite par le producteur. Ainsi, certaines tâches doivent être exécutées tous les jours (écurage, évacuation des lisiers ou des fumiers) selon la routine établie, et d'autres toutes les semaines ou selon les conjonctures, comme le lavage et la désinfection des locaux ou la lutte contre les insectes.

L'ouvrière ou l'ouvrier accomplit ces tâches à partir des procédures et à l'aide du matériel, des produits de nettoyage, des outils et des équipements dont dispose l'entreprise.

Elle ou il exécute souvent individuellement ces tâches. Le niveau d'autonomie demandé pour le nettoyage est élevé.

La compétence portant sur la propreté des aires de production laitière est composée de quatre éléments :

- 1- Le changement de la litière dans les aires de logement,
- 2- Le nettoyage quotidien des locaux et des équipements,
- 3- Le lavage et la désinfection des locaux et des équipements et
- 4- L'évacuation des lisiers et des fumiers.

Chacun d'eux est traité en détail dans les pages suivantes.

### ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

L'ouvrière ou l'ouvrier en production laitière doit développer les attitudes et comportements professionnels suivants, qui font partie intégrante de sa compétence :

- ◇ Travailler dans l'ordre et la propreté.
- ◇ Avoir un souci d'efficacité et d'organisation méthodique.
- ◇ Se soucier du bien-être animal.
- ◇ Avoir un souci de précision et de minutie.
- ◇ Se préoccuper de la protection de l'environnement.
- ◇ Respecter les normes de salubrité.
- ◇ Respecter les mesures de prévention en santé et sécurité au travail.
- ◇ Avoir un bon sens de l'observation et prêter continuellement attention aux détails.

## **PRÉALABLES**

*Avant de confier à l'apprentie ou à l'apprenti la tâche d'assurer la propreté des aires de production laitière, le compagnon ou la compagne d'apprentissage doit s'assurer qu'elle ou il a une certaine connaissance des sujets suivants, selon les tâches confiées :*

- Les méthodes de l'entreprise concernant le changement de litière dans les aires de logement des animaux.
- Les méthodes de nettoyage de l'entreprise pour chacun des lieux ou équipements à nettoyer.
- Les équipements mécanisés d'évacuation de lisiers et de fumiers ainsi que les procédures de mise en marche, en particulier les règles de santé et de sécurité à observer.
- Les produits, les outils et les méthodes de lavage et de désinfection des locaux et des équipements.
- Les équipements de sécurité appliqués aux diverses tâches de nettoyage et leurs méthodes d'utilisation.
- Les normes de salubrité de l'entreprise qui s'appliquent au nettoyage des aires de travail.

ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	Progression de l'apprentissage :		
	1	2	3
<b>6.1 Changer la litière dans des aires de logement.</b>			
◇ Enlever la litière souillée et les déchets.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Étendre de la litière fraîche en quantité suffisante selon les consignes.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

PRÉCISIONS SUR CET ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE
<ul style="list-style-type: none"> <li>Insister pour que l'apprentie ou l'apprenti traite les animaux avec calme pendant les nettoyages et qu'il respecte les règles de santé et de sécurité.</li> </ul>

REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE
<hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/>

ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	Progression de l'apprentissage : 1		
	1	2	3
<p><b>6.2 Effectuer le nettoyage quotidien de locaux et d'équipements.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◇ Assurer une aération convenable pour le travail de nettoyage à accomplir.</li> <li>◇ Nettoyer les allées, les enclos et les huches : <ul style="list-style-type: none"> <li>~ Nettoyer aux fréquences demandées et selon les consignes.</li> <li>~ Utiliser les outils appropriés.</li> <li>~ Utiliser les équipements de protection lorsque nécessaire.</li> </ul> </li> <li>◇ Éliminer des insectes (si demandé par la personne responsable) : <ul style="list-style-type: none"> <li>~ Porter toujours attention aux signes de présence d'insectes à l'intérieur ou à l'extérieur des bâtiments.</li> <li>~ Appliquer et respecter le protocole d'élimination d'insectes de l'entreprise en plaçant des pièges ou en appliquant des produits de contrôle.</li> <li>~ Porter attention au résultat du traitement et le renouveler au besoin.</li> </ul> </li> <li>◇ Mettre en marche le système de nettoyage des lisiers ou des fumiers lorsque requis et corriger les situations anormales. <ul style="list-style-type: none"> <li>~ Démarrer le système de nettoyage selon les consignes.</li> <li>~ Vérifier le bon fonctionnement du système.</li> <li>~ Corriger les situations anormales.</li> </ul> </li> <li>◇ Éliminer les déchets non biodégradables (plastiques, sacs, etc.) selon les consignes.</li> <li>◇ Nettoyer et ranger les outils utilisés.</li> </ul>	<p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p>		
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## PRÉCISIONS SUR CET ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE

Toutes les entreprises ne confient pas l'élimination des insectes à leurs ouvrières ou ouvriers d'étable et c'est pourquoi cet élément est facultatif. Néanmoins, il est souhaitable d'évaluer l'ouvrière ou l'ouvrier qui exécute cette tâche et que les résultats soient inscrits au carnet d'apprentissage.

### SÉCURITÉ

Pour aider à faire comprendre...

- ◇ Application des mesures préventives en santé et sécurité au travail. Utiliser la fiche *Ne vous laissez pas mettre en pièces.*

## REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE

---

---

---

---

---

---

---

---



ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	Progression de l'apprentissage :		
	1	2	3
<b>6.3 Laver et désinfecter des locaux et des équipements.</b>			
◇ Désinstaller des équipements, si requis.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Démarrer les gicleurs ou mouiller manuellement les surfaces. ~ S'assurer que les surfaces sont bien imbibées.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Gratter ou brosser les surfaces.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Laver à l'eau sous pression.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Appliquer le savon, rincer et laisser sécher.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Préparer et appliquer les désinfectants : ~ Mélanger les solutions désinfectantes selon les proportions indiquées par le fabricant ou la personne responsable. ~ Appliquer les désinfectants selon les consignes. ~ Laisser sécher les solutions désinfectantes le temps nécessaire. ~ Utiliser toujours les outils et les équipements de protection ainsi que des méthodes de travail sécuritaires.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Réinstaller les équipements au besoin (selon les consignes).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Éliminer les déchets organiques et non organiques (selon les consignes).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

PRÉCISIONS SUR CET ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE
<b>SÉCURITÉ</b>
◇ Porter des lunettes de protection pour le lavage sous pression.
◇ La prudence est de mise au cours de la préparation et de l'application des désinfectants.

REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE



**MODULES DES  
COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES**

---

## **MODULE 7 - Être capable d'effectuer des travaux mineurs d'entretien des équipements de production**

### **COMPÉTENCE COMPLÉMENTAIRE VISÉE**

- ◇ **Être capable d'effectuer des travaux mineurs d'entretien des équipements de production.**

### **INTRODUCTION**

Pour éviter l'aggravation de problèmes mécaniques, il est nécessaire que tous les défauts de fonctionnement de l'équipement utilisé par les ouvrières ou ouvriers soient rapidement portés à l'attention du producteur ou de la personne responsable. Ces derniers apprécient en plus qu'elles et ils soient en mesure de les aider dans les réparations et puissent aussi exécuter certains travaux mineurs en leur absence.

La fréquence de réalisation des tâches d'entretien dépend du rythme d'occurrence des défauts de fonctionnement de l'équipement.

Le niveau d'autonomie et de responsabilité requis des ouvrières et ouvriers pour détecter et signaler des défauts est élevé. Les travaux d'entretien, quant à eux, sont souvent faits en équipe.

La compétence portant sur l'entretien des équipements de production est composée de quatre éléments :

- 1- La détection des problèmes de fonctionnement,
- 2- L'entretien et les réparations mineures d'un système de traite,
- 3- L'entretien et les réparations mineures d'un système d'alimentation,
- 4- L'entretien et les réparations mineures de l'équipement d'un système de nettoyage.

Chacun d'eux est traité en détail dans les pages suivantes.

### **ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS**

L'ouvrière ou l'ouvrier en production laitière doit développer les attitudes et comportements professionnels suivants, qui font partie intégrante de sa compétence :

- ◇ Travailler dans l'ordre et la propreté.
- ◇ Avoir un souci d'efficacité et d'organisation méthodique.
- ◇ Se soucier du bien-être animal.
- ◇ Avoir un souci de précision et de minutie.
- ◇ Se préoccuper de la protection de l'environnement.
- ◇ Respecter les normes de salubrité.
- ◇ Respecter les mesures de prévention en santé et sécurité au travail.
- ◇ Avoir un bon sens de l'observation et prêter continuellement attention aux détails.

## **PRÉALABLES**

*Avant de confier à l'apprentie ou à l'apprenti des travaux d'entretien d'équipements de production, le compagnon ou la compagne d'apprentissage doit s'assurer qu'elle ou il a une certaine connaissance des sujets suivants, selon les tâches confiées :*

- Les principales déficiences et les méthodes de réparation des déficiences mineures des :
  - ~ Équipements de traite.
  - ~ Équipements d'alimentation des animaux.
  - ~ Équipements d'alimentation des animaux en eau.
  - ~ Équipements de nettoyage et d'entreposage des lisiers ou fumiers.
- Les outils et les méthodes sécuritaires de travail pour les travaux mineurs de réparation des équipements.



**REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE**

---

---







ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	Progression de l'apprentissage :		
	1	2	3
<b>7.4 Effectuer l'entretien et les réparations mineures de l'équipement d'un système de nettoyage.</b>			
◇ Aménager le poste de travail (selon les règles de sécurité d'usage pour les travaux d'entretien en cours).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Effectuer les vérifications et les travaux mineurs d'entretien suivants du système de nettoyage (en respectant les consignes de santé et de sécurité et les méthodes de l'entreprise) :			
~ Réparer la chaîne du nettoyeur, s'il y en a une.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
~ Vérifier le bon fonctionnement de la chaîne et l'ajuster au besoin.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
~ Lubrifier les mécanismes, au besoin.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
~ Ajouter de l'huile à la pompe, s'il y en a une.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Vérifier les ajustements avant la remise en marche.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Éliminer les pièces et le matériel de rebut (selon les pratiques de l'entreprise).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Replacer les mécanismes de protection des chaînes et des courroies.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Nettoyer les lieux de travail et ranger les outils et les matériaux.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

### PRÉCISIONS SUR CET ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE

#### SÉCURITÉ

- ◇ Toujours couper le courant et sécuriser l'interrupteur (à l'aide d'un cadenas ou autre) pour éviter le démarrage inattendu de l'équipement au cours des entretiens ou réparations.
- ◇ Porter une attention particulière aux courroies et aux vis : remettre les couvercles en place, s'il y a lieu.

Pour aider à faire comprendre...

- ◇ Utiliser et faire lire la fiche *Ne vous laissez pas mettre en pièces.*

### REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE

---



---

---

## **MODULE 8 - Être capable d'effectuer des travaux mineurs d'entretien des systèmes des bâtiments**

### **COMPÉTENCE COMPLÉMENTAIRE VISÉE**

- ◇ **Être capable d'effectuer des travaux mineurs d'entretien des systèmes des bâtiments.**

### **INTRODUCTION**

Pour éviter l'aggravation d'un problème de système de bâtiment (électricité, plomberie, menuiserie), il est nécessaire que tout défaut du bâtiment soit rapidement porté à l'attention du producteur ou de la personne responsable. Ces derniers apprécient en plus que les ouvrières ou ouvriers soient en mesure de les aider dans les réparations et puissent également exécuter certains travaux mineurs en leur absence.

Par ailleurs, certaines situations urgentes demandent une intervention appropriée et immédiate de la part de l'ouvrière ou de l'ouvrier; les entreprises doivent donc les informer concernant les réactions attendues d'eux à ce chapitre.

La fréquence de réalisation des tâches relatives aux systèmes des bâtiments dépend du rythme d'occurrence des mauvais fonctionnements.

Le niveau d'autonomie et de responsabilité requis des ouvrières ou des ouvriers pour détecter et signaler les défauts est élevé. Les travaux d'entretien, quant à eux, sont souvent faits en équipe.

La compétence portant sur les travaux mineurs d'entretien des systèmes des bâtiments est composée de cinq éléments :

- 1- La détection des problèmes des systèmes des bâtiments,
- 2- Les travaux mineurs d'entretien en électricité,
- 3- Les travaux mineurs d'entretien en plomberie,
- 4- Les travaux mineurs d'entretien en ventilation,
- 5- Les travaux mineurs d'entretien des structures de bâtiments.

Chacun d'eux est traité en détail dans les pages suivantes.

### **ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS**

L'ouvrière ou l'ouvrier en production laitière doit développer les attitudes et comportements professionnels suivants, qui font partie intégrante de sa compétence :

- ◇ Travailler dans l'ordre et la propreté.
- ◇ Avoir un souci d'efficacité et d'organisation méthodique.
- ◇ Se soucier du bien-être animal.
- ◇ Avoir un souci de précision et de minutie.
- ◇ Se préoccuper de la protection de l'environnement.
- ◇ Respecter les normes de salubrité.
- ◇ Respecter les mesures de prévention en santé et sécurité au travail.
- ◇ Avoir un bon sens de l'observation et prêter continuellement attention aux détails.

## PRÉALABLES

*Avant de confier à l'apprentie ou à l'apprenti des travaux mineurs d'entretien des systèmes des bâtiments, le compagnon ou la compagne d'apprentissage doit s'assurer qu'elle ou il a une certaine connaissance des sujets suivants, selon les tâches confiées :*

- Les principales déficiences possibles des systèmes électriques et les indices permettant de les détecter.
- Les méthodes sécuritaires pour la réparation mineure des problèmes électriques.
- Les principales déficiences possibles des systèmes de plomberie et les indices permettant de les détecter.
- Les méthodes sécuritaires pour la réparation mineure des problèmes de plomberie.
- Les principales déficiences possibles des systèmes de ventilation et les indices permettant de les détecter.
- Les méthodes sécuritaires pour la réparation mineure des équipements de ventilation.
- Les principales déficiences possibles des bâtiments et les méthodes de réparation mineure :
  - ~ travaux de peinture;
  - ~ travaux de menuiserie.
- Les outils et les méthodes sécuritaires de travail pour les travaux mineurs de réparation des bâtiments.

ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	Progression de l'apprentissage :		
	1	2	3
<p><b>8.1 Détecter et signaler des problèmes concernant des systèmes de bâtiments.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◇ Détecter les problèmes de fonctionnement : <ul style="list-style-type: none"> <li>~ Porter toujours attention aux problèmes de fonctionnement des équipements (électricité, plomberie, ventilation, portes, stalle, tapis, etc.).</li> <li>~ Détecter toutes les situations problématiques courantes et évidentes de fonctionnement des équipements.</li> </ul> </li> <li>◇ Signaler des problèmes concernant des systèmes de bâtiments à la personne responsable.</li> </ul>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>

**REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE**

---



---



---



---



---



---



---



ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	Progression de l'apprentissage :		
	1	2	3
<b>8.3 Effectuer des travaux mineurs d'entretien en plomberie.</b>			
◇ Aménager le poste de travail (selon les règles de santé et de sécurité d'usage pour les travaux d'entretien en cours).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Effectuer les vérifications et les travaux mineurs d'entretien suivants (en respectant les consignes de sécurité et les méthodes de travail de l'entreprise) :			
~ Vérifier les fuites à l'intérieur ainsi qu'à l'extérieur du bâtiment.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
~ Réparer ou changer des bols à eau et des palettes de bol.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
~ Changer un raccord et un tuyau.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Vérifier les ajustements et s'assurer qu'il n'y a aucun danger avant la remise en marche.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Éliminer les pièces et le matériel de rebut (selon les consignes).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Nettoyer les lieux de travail et ranger les outils et les matériaux.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE







---

## MODULE 9 - Être capable d'utiliser un tracteur agricole

### COMPÉTENCE COMPLÉMENTAIRE VISÉE

- ◇ Être capable d'utiliser un tracteur agricole.

### INTRODUCTION

Le tracteur agricole est un équipement de base qu'on trouve dans toutes les entreprises laitières. C'est un équipement polyvalent qui sert à la plupart des tâches où la force motrice est nécessaire pour déplacer des matières ou exécuter les travaux des champs.

Pour conduire un tracteur, il est nécessaire d'apprendre les bonnes méthodes. Cette compétence vise l'apprentissage de la conduite du tracteur agricole et l'acquisition de bonnes habitudes de conduite calme et sécuritaire.

Le Code de la sécurité routière et les recommandations des fabricants de tracteurs transmises à l'ouvrière ou à l'ouvrier par la personne responsable doivent être respectés.

Le niveau d'autonomie et de responsabilité requis de l'ouvrière ou de l'ouvrier pour la conduite du tracteur est élevé.

Toutes les entreprises ne confient pas la conduite du tracteur à leurs ouvrières ou ouvriers d'étable et c'est pourquoi cette compétence est complémentaire. Néanmoins, il est souhaitable qu'on évalue l'ouvrière ou l'ouvrier qui exécute ces tâches et que les résultats soient inscrits au carnet d'apprentissage.

La compétence portant sur l'utilisation d'un tracteur agricole est composée de trois éléments :

- 1- La conduite d'un tracteur sans attelage,
- 2- La conduite d'un tracteur attelé à un équipement tracté.
- 3- La conduite d'un tracteur muni d'un attelage sur la voie publique.

Chacun d'eux est traité en détail dans les pages suivantes.

### ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

L'ouvrière ou l'ouvrier en production laitière doit développer les attitudes et comportements professionnels suivants, qui font partie intégrante de sa compétence :

- ◇ Travailler dans l'ordre et la propreté.
- ◇ Avoir un souci d'efficacité et d'organisation méthodique.
- ◇ Avoir un souci de précision et de minutie.
- ◇ Se préoccuper de la protection de l'environnement.
- ◇ Respecter les normes de salubrité.
- ◇ Respecter les mesures de prévention en santé et sécurité au travail.
- ◇ Avoir un bon sens de l'observation et prêter continuellement attention aux détails.

## **PRÉALABLES**

*Avant de confier à l'apprentie ou à l'apprenti la conduite du tracteur, le compagnon ou la compagne d'apprentissage doit s'assurer qu'elle ou il a une certaine connaissance des sujets suivants, selon les tâches confiées :*

- Les procédures d'usage de vérification du tracteur avant démarrage.
- Les procédures de démarrage des tracteurs.
- Les méthodes sécuritaires de conduite du tracteur pour les déplacements sans charge.
- Les méthodes efficaces et sécuritaires d'attelage des équipements.
- Les méthodes de conduite du tracteur dans des conditions de terrain variées.
- Les méthodes de virage et de marche arrière des tracteurs attelés.
- Les détails du Code de la sécurité routière concernant la conduite des tracteurs agricoles sur la voie publique.
- Les règles de conduite préventive et de courtoisie envers les autres utilisateurs de la voie publique.



## PRÉCISIONS SUR CET ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE

Cet élément vise l'apprentissage des diverses notions de base du démarrage et de la conduite du tracteur sans attelage.

### SÉCURITÉ

Pour aider à faire comprendre...

- ◇ Utiliser et faire lire les feuillets suivants de la CSST :
  - ~ *Le tracteur agricole : cherchez l'erreur*
  - ~ *L'utilisation sécuritaire du tracteur*
  - ~ *Un renversement de tracteur, c'est si vite arrivé*

## REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE

---

---

---

---

---

---

---

---



**REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE**

---

---

---

---

---

---

---





---

## Module 10 - Être capable de participer aux travaux reliés aux cultures

### COMPÉTENCE COMPLÉMENTAIRE VISÉE

- ◇ Être capable de participer aux travaux reliés aux cultures.

### INTRODUCTION

Les travaux des champs se déroulent essentiellement d'avril à novembre. Leur fréquence dépend des pics d'activités, notamment pour les semences et les travaux de récolte. Les producteurs ont, pendant ces périodes, un besoin élevé et ponctuel de main-d'œuvre.

L'ouvrière ou l'ouvrier qui s'occupe de la traite et des soins du troupeau dans les entreprises doit parfois donner un coup de main pour ces travaux, selon sa disponibilité. On ne s'attend cependant pas à ce que cette personne soit spécialisée en conduite de machinerie agricole, mais qu'elle soit en mesure d'aider à certaines tâches reliées aux cultures. C'est pourquoi les critères d'évaluation n'exigent pas de faire les réglages des équipements ni la planification des travaux de culture. Les machines sont généralement pré-réglées et les travaux sont déjà amorcés lorsqu'ils sont confiés à l'ouvrière ou à l'ouvrier.

Les travaux se font à l'aide de l'équipement disponible, selon les consignes et sous supervision d'une personne responsable.

La réglementation sur l'environnement et les recommandations des fournisseurs et des fabricants transmises à l'ouvrière ou à l'ouvrier par la personne responsable doivent être respectées.

Comme les travaux des champs sont souvent faits en équipe, le niveau d'autonomie et de responsabilité requis de l'ouvrière ou de l'ouvrier dépend des tâches confiées à cette personne dans l'équipe.

Toutes les entreprises ne confient pas des travaux des champs à leurs ouvrières ou ouvriers d'étable et c'est pourquoi cette compétence est complémentaire. Néanmoins, il est souhaitable qu'on évalue l'ouvrière ou l'ouvrier qui exécute ces tâches et que les résultats soient inscrits au carnet d'apprentissage.

La compétence portant sur les travaux reliés aux cultures est composée de cinq éléments :

- 1- La préparation du sol,
- 2- L'application d'engrais,
- 3- L'ensemencement,
- 4- La récolte et l'entreposage de fourrages et
- 5- La récolte et l'entreposage de grains.

Chacun d'eux est traité en détail dans les pages suivantes.

## ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

L'ouvrière ou l'ouvrier en production laitière doit développer les attitudes et comportements professionnels suivants, qui font partie intégrante de sa compétence :

- ◇ Travailler dans l'ordre et la propreté.
- ◇ Avoir un souci d'efficacité et d'organisation méthodique.
- ◇ Avoir un souci de précision et de minutie.
- ◇ Se préoccuper de la protection de l'environnement.
- ◇ Respecter les normes de salubrité.
- ◇ Respecter les mesures de prévention en santé et sécurité au travail.
- ◇ Avoir un bon sens de l'observation et prêter continuellement attention aux détails.

### PRÉALABLES

*Avant de confier à l'apprentie ou à l'apprenti des travaux de culture, le compagnon ou la compagne d'apprentissage doit s'assurer qu'elle ou il a une certaine connaissance des sujets suivants, selon les tâches confiées :*

- Dans le cas où l'ouvrière ou l'ouvrier doit conduire un tracteur, elle ou il doit maîtriser la **compétence 9 Être capable d'utiliser un tracteur agricole**.
- Les procédures de vérification et de démarrage de (des) l'équipement(s) motorisé(s) de l'entreprise.
- Les méthodes sécuritaires de conduite de(s) l'équipement(s) pour les déplacements avec ou sans charge.
- Le fonctionnement de l'équipement de préparation de sols (herse à disque, cultivateur, vibroculteur, chisel) et les particularités des travaux à exécuter : localisation du champ ou de la parcelle, superficie à préparer, caractéristiques du travail à faire (largeur, profondeur, quantité, etc.).
- Le fonctionnement de l'équipement d'application d'engrais (épandeur à lisier ou à fumier ou distributeur d'engrais) et les particularités des travaux à exécuter : localisation du champ ou de la parcelle, superficie à couvrir, distances séparatrices des cours d'eau, caractéristiques du travail à faire (largeur, profondeur, quantité, etc.).
- Le fonctionnement de l'équipement d'ensemencement (semoirs) et les particularités des travaux à exécuter : localisation du champ ou de la parcelle, superficie à semer, caractéristiques du travail à faire (largeur, profondeur, quantité, etc.).
- Le fonctionnement de l'équipement de récolte et d'entreposage (faucheuse conditionneuse, faneur, râteau à foin, fourragère, presse à foin, voiture à ensilage ou à foin, souffleur, monte-balle) et les particularités des travaux à exécuter : localisation du champ ou de la parcelle, superficie à préparer, caractéristiques du travail à faire (largeur, profondeur, quantité, etc.).



**REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE**

---

---

---

---

---

---

---

---





ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	Progression de l'apprentissage :		
	1	2	3
<b>10. 4 Réaliser des travaux de récolte et d'entreposage des fourrages.</b>			
◇ Prendre connaissance des directives de la personne responsable concernant les travaux à effectuer.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Utiliser l'un ou l'autre des équipements pré-réglés suivants selon les directives reçues (en respectant les règles environnementales) :			
~ faucheuse ou faucheuse-conditionneuse; <b>ou</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
~ faneur; <b>ou</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
~ râteau à foin; <b>ou</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
~ presse à foin; <b>ou</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
~ monte-balle; <b>ou</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
~ fourragère; <b>ou</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
~ voiture à ensilage ou à foin; <b>ou</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
~ souffleur.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Vérifier la qualité des travaux et le bon fonctionnement de la machinerie en cours d'exécution.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Maintenir la voie publique propre, le cas échéant.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## PRÉCISIONS SUR CET ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE

Le niveau de compétence attendu n'est pas celui d'une ou d'un spécialiste de conduite de machinerie agricole, mais plutôt celui d'une personne en mesure d'aider aux tâches reliées aux cultures. C'est pourquoi les machines sont généralement préréglées et les travaux sont déjà amorcés lorsqu'ils sont confiés à l'ouvrière ou à l'ouvrier.

### SÉCURITÉ

- ◇ Expliquer les diverses situations à risques dans la conduite d'un tracteur attelé à des équipements de récolte de fourrages ainsi que les règles de conduite sécuritaire et les mesures de prévention en fonction de chaque situation. Exiger l'application de ces règles et mesures.

Pour aider à faire comprendre...

- ◇ Les dangers des pièces mécaniques en mouvement, utiliser et faire lire la fiche *Ne vous laissez pas mettre en pièces*.
- ◇ Les mesures particulières de conduite d'un équipement particulier, voir le manuel de conduite de l'équipement.
- ◇ Les dangers et les méthodes d'utilisation des tracteurs, utiliser et faire lire les fiches suivantes de la CSST : *Le tracteur agricole : cherchez l'erreur*; *L'utilisation sécuritaire du tracteur*; *Un renversement de tracteur, c'est si vite arrivé*.
- ◇ Les dangers des silos, utiliser et faire lire les fiches suivantes de la CSST : *Faites la lumière sur les espaces clos*; *La prévention dans les silos*; *Attention! Danger d'ensevelissement*.

## REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE

---

---

---

---

---

---

---





**REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE**

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## **MODULE 11 - Être capable d'effectuer des travaux mineurs d'entretien de la machinerie agricole**

### **COMPÉTENCE COMPLÉMENTAIRE VISÉE**

- ◇ **Être capable d'effectuer des travaux mineurs d'entretien de la machinerie agricole.**

### **INTRODUCTION**

Pour éviter l'aggravation de problèmes mécaniques de la machinerie agricole, il est nécessaire que tout défaut de fonctionnement de la machinerie et des accessoires agricoles utilisés par les ouvrières ou les ouvriers en production laitière soient rapidement portés à l'attention du producteur ou de la personne responsable. Ces derniers apprécient en plus qu'elles et ils soient en mesure de les aider dans les réparations et puissent aussi exécuter certains travaux mineurs en leur absence.

La fréquence de réalisation des tâches d'entretien dépend du rythme d'occurrence des mauvais fonctionnements de la machinerie.

Le niveau d'autonomie et de responsabilité requis de l'ouvrière ou de l'ouvrier pour détecter et signaler des défauts est élevé. Les travaux d'entretien, quant à eux, sont souvent faits en équipe.

Il se peut que certaines entreprises ne requièrent pas la contribution des ouvrières ou des ouvriers aux travaux d'entretien de machinerie agricole; c'est pourquoi cette compétence est complémentaire. Néanmoins, il est souhaitable qu'on évalue l'ouvrière ou l'ouvrier qui exécute ces tâches et que les résultats soient inscrits au carnet d'apprentissage.

La compétence portant sur les travaux mineurs d'entretien est composée de cinq éléments :

- 1- La détection des problèmes,
- 2- La lubrification de la machinerie agricole,
- 3- Les ajustements et les réparations mineures,
- 4- Les ajustements des mécanismes de protection et de sécurité,
- 5- La préparation en vue du remisage.

Chacun d'eux est traité en détail dans les pages suivantes.

### **ATTITUDES ET COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS**

L'ouvrière ou l'ouvrier en production laitière doit développer les attitudes et comportements professionnels suivants, qui font partie intégrante de sa compétence :

- ◇ Travailler dans l'ordre et la propreté.
- ◇ Avoir un souci d'efficacité et d'organisation méthodique.
- ◇ Avoir un souci de précision et de minutie.
- ◇ Se préoccuper de la protection de l'environnement.
- ◇ Respecter les normes de salubrité.
- ◇ Respecter les mesures de prévention en santé et sécurité au travail.
- ◇ Avoir un bon sens de l'observation et prêter continuellement attention aux détails.

## **PRÉALABLES**

*Avant de confier à l'apprentie ou à l'apprenti des travaux mineurs d'entretien de la machinerie agricole, le compagnon ou la compagne d'apprentissage doit s'assurer qu'elle ou il a une certaine connaissance des sujets suivants, selon les tâches confiées :*

- Les principales déficiences possibles des machineries agricoles et les indices pour les détecter.
- Les caractéristiques des diverses huiles et graisses, les outils et les procédures à utiliser pour les appliquer ou les remplacer.
- Les ajustements ou réparations mineurs de l'équipement et de la machinerie agricole.
- Les mécanismes de protection et les particularités de leurs ajustements.
- Les procédures de préparation de machinerie agricole en vue du remisage.
- Les méthodes sécuritaires d'entretien de la machinerie agricole.



ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	Progression de l'apprentissage :		
	1	2	3
<b>11.2 Lubrifier et graisser l'équipement et la machinerie agricoles.</b>			
◇ Prendre connaissance des directives de la personne responsable concernant les travaux à effectuer.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Aménager le poste de travail selon les règles de santé et de sécurité et les consignes.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Choisir les lubrifiants (graisse ou huile) et les outils appropriés selon la machinerie ou l'équipement et les lubrifications à faire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Localiser les points de lubrification sur la machinerie ou l'équipement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Effectuer les travaux d'huilage ou de graissage en respectant les méthodes de travail de l'entreprise et les quantités prescrites.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Nettoyer les lieux de travail et ranger les outils et les matériaux.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Éliminer les lubrifiants usés selon les pratiques de l'entreprise.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

PRÉCISIONS SUR CET ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE
<b>SÉCURITÉ</b>
◇ Porter une attention particulière aux courroies et aux vis : toujours remettre les couvercles bien en place, s'il y a lieu.
◇ Toujours sécuriser l'interrupteur pour éviter un démarrage inattendu de l'équipement au cours d'un entretien.
◇ Porter un masque contre la poussière et des protecteurs auditifs si le niveau de bruit est élevé.
◇ Utiliser et faire lire les fiches de sécurité suivantes de la CSST : <ul style="list-style-type: none"> <li>~ <i>Ne vous laissez pas mettre en pièces</i></li> <li>~ <i>L'arbre de transmission du tracteur agricole : Avis danger</i></li> <li>~ <i>La protection des pièces en mouvement : fiche technique</i></li> </ul>

REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE

ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	Progression de l'apprentissage :		
	1	2	3
<b>11.3 Effectuer des ajustements et des réparations mineures de l'équipement et de la machinerie agricoles.</b>			
◇ Prendre connaissance des directives de la personne responsable concernant les travaux à effectuer.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Aménager le poste de travail selon les règles de santé et de sécurité d'usage et les consignes.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Effectuer les vérifications et les travaux mineurs d'entretien suivants, sur l'un ou l'autre des équipements qui y sont associés, en respectant les consignes de santé et de sécurité et les méthodes de travail de l'entreprise (veuillez cocher l'équipement utilisé par l'apprentie ou apprenti pour chacune des tâches) :			
~ Changer une dent sur:            une herse un vibroculteur            un râteau un faneur                    une presse à foin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
~ Changer une courroie sur:    une presse à foin une faucheuse            une ensileuse un souffleur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
~ Changer une chaîne à rouleaux sur : une presse à foin            une boîte à ensilage une faucheuse            une ensileuse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
~ Changer un roulement à billes sur: une presse à foin            une presse à ensilage une faucheuse            une ensileuse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
~ Changer, si demandé par la personne responsable, les pointes sur :            une charrue	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ S'assurer qu'il n'y a aucun danger avant la remise en marche.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Éliminer les pièces et le matériel de rebut selon les pratiques de l'entreprise.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Nettoyer les lieux de travail et ranger les outils et les matériaux.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## PRÉCISIONS SUR CET ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE

### SÉCURITÉ

- ◇ Porter une attention particulière aux courroies et aux vis : toujours remettre les couvercles bien en place, s'il y a lieu.
- ◇ Toujours sécuriser l'interrupteur pour éviter un démarrage inattendu de l'équipement au cours d'un entretien.
- ◇ Porter un masque contre la poussière et des protecteurs auditifs si le niveau de bruit est élevé.

Pour aider à faire comprendre :

- ◇ Utiliser et faire lire les fiches de sécurité suivantes de la CSST :
  - ~ *Ne vous laissez pas mettre en pièces.*
  - ~ *L'arbre de transmission du tracteur agricole : Avis danger.*
  - ~ *La protection des pièces en mouvement : fiche technique.*

## REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE

---

---

---

---

---

---

---

---



ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	Progression de l'apprentissage :		
	1	2	3
	1 - Explication/démonstration : ✓		
	2 - Entraînement : ✓		
	3 - Maîtrise : ✓		
<b>11.4 Vérifier et ajuster les mécanismes de protection ainsi que les gardes de sécurité.</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>◇ Prendre connaissance des directives de la personne responsable concernant les travaux à effectuer.</li> <li>◇ Aménager le poste de travail selon les règles de santé et de sécurité d'usage et les consignes</li> <li>◇ Effectuer les vérifications et les travaux mineurs d'entretien suivants (en respectant les consignes de santé et de sécurité et les méthodes de l'entreprise) : <ul style="list-style-type: none"> <li>~ Vérifier et ajuster des mécanismes de protection comme un bouclier en forme de U renversé au-dessus de la prise de force (PDF) du tracteur, des protecteurs sur les entraînements par chaînes, etc.</li> <li>~ Vérifier et ajuster des gardes de sécurité comme des arceaux, des chaînes de sécurité, des mécanismes de protection contre les mises en marche accidentelles, etc.</li> </ul> </li> <li>◇ S'assurer qu'il n'y a aucun danger avant la remise en marche.</li> <li>◇ Nettoyer les lieux de travail et ranger les outils et les matériaux.</li> </ul>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>

## PRÉCISIONS SUR CET ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE

### SÉCURITÉ

- ◇ Porter une attention particulière aux courroies et aux vis : toujours remettre les couvercles bien en place, s'il y a lieu.
- ◇ Toujours sécuriser l'interrupteur pour éviter un démarrage inattendu de l'équipement au cours d'un entretien.
- ◇ Porter un masque contre la poussière et des protecteurs auditifs si le niveau de bruit est élevé.

Pour aider à faire comprendre :

- ◇ Utiliser et faire lire les fiches de sécurité suivantes de la CSST :
  - ~ *Ne vous laissez pas mettre en pièces*
  - ~ *L'arbre de transmission du tracteur agricole : Avis danger*
  - ~ *La protection des pièces en mouvement : fiche technique*

**REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE**

---

---

---

---

---

---

---

---

ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	Progression de l'apprentissage :		
	1	2	3
<b>11.5 Préparer la machinerie et l'équipement agricoles en vue du remisage.</b>			
◇ Prendre connaissance des directives de la personne responsable concernant les travaux à effectuer.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Choisir les outils et le matériel appropriés au nettoyage à faire et à la protection à apporter.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Aménager le poste de travail selon les règles de santé et de sécurité d'usage pour les travaux de préparation au remisage.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Effectuer les travaux de nettoyage de la machinerie en respectant les consignes de santé et de sécurité et les méthodes de travail de l'entreprise.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Recouvrir la machinerie d'un produit de protection, si requis.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Déplacer et installer la machinerie à l'endroit de remisage ~ Installer une toile sur la machine ou des blocs sous les roues, selon les consignes.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Nettoyer les lieux de travail et ranger les outils et les matériaux.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ Éliminer les pièces et le matériel de rebut selon les pratiques de l'entreprise.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

PRÉCISIONS SUR CET ÉLÉMENT DE COMPÉTENCE
<b>SÉCURITÉ</b>
◇ Porter une attention particulière aux courroies et aux vis : toujours remettre les couvercles bien en place, s'il y a lieu.
◇ Toujours sécuriser l'interrupteur pour éviter un démarrage inattendu de l'équipement au cours d'un entretien.
◇ Porter un masque contre la poussière et des protecteurs auditifs si le niveau de bruit est élevé.
Pour aider à faire comprendre :
◇ Utiliser et faire lire les fiches de sécurité suivantes de la CSST : ~ <i>Ne vous laissez pas mettre en pièces</i> ~ <i>L'arbre de transmission du tracteur agricole : Avis danger</i> ~ <i>La protection des pièces en mouvement : fiche technique</i>

**REMARQUES, PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER L'APPRENTISSAGE**

---

---

---

---

---

---

---

---